

4. L'introuvable accord sur la détente Est-Ouest et la question allemande

Jamais, depuis 1945, les Allemands n'ont autant parlé de la réunification, jamais les perspectives n'ont paru aussi sombres.
Raymond Aron

L'arrivée à la chancellerie de Ludwig Erhard coïncide avec une nouvelle phase de la guerre froide. À une confrontation Est-Ouest ponctuée de crises chaudes, telles celles de Berlin (1948, 1958–1961) ou de Cuba (1962), succède un affrontement plus larvé qui rend possible l'établissement d'un dialogue stratégique entre les États-Unis et l'Union soviétique¹. Cette détente générale des relations entre l'Est et l'Ouest favorise l'émergence de tendances émancipatrices à l'intérieur des blocs occidental et oriental qui contribuent à modifier les équilibres jusqu'alors figés de la guerre froide. La détente ouvre également de nouvelles perspectives pour le tandem franco-allemand, bien que les deux pays se trouvent dans des positions radicalement différentes face à cette évolution des relations internationales.

Libéré, depuis la signature des accords d'Évian au printemps 1962, du fardeau de la guerre d'Algérie, le général de Gaulle peut redéployer ses forces en Europe pour bâtir un nouvel ordre européen. Dans son esprit, le partenariat franco-allemand est appelé à jouer un rôle essentiel dans l'établissement de ce nouvel équilibre entre l'Est et l'Ouest. En mai 1962, alors que s'accélère le rapprochement franco-allemand, il souligne que le destin de l'Europe tout entière depuis l'Atlantique jusqu'à l'Oural dépend de la solidarité entre la France et l'Allemagne². L'établissement d'une coopération bilatérale institutionnalisée permet à la France d'exercer un contrôle indirect sur la politique extérieure allemande et de favoriser la réorientation, voire la «conversion»³, de la politique de la République fédérale à l'égard du bloc oriental⁴. Pour la France gaullienne, la détente Est-Ouest offre l'opportunité de dépasser l'opposition entre les deux idéologies rivales ainsi que les allégeances à des blocs ou à des alliances – OTAN à l'ouest et pacte de Varsovie à l'est – et d'établir un ordre européen, libéré des contraintes idéologiques, dans lequel la solution du problème allemand se ferait »en mettant en œuvre successivement la détente,

¹ Georges-Henri SOUTOU, *La guerre de cinquante ans. Les relations Est-Ouest, 1943–1990*, Paris 2001, p. 245–247.

² DE GAULLE, *Mémoires d'espoir*, vol. I, p. 241–242.

³ François PUAUX, *La conception gaullienne de la détente, 1964–1965*, dans: *Espoirs* 109 (1996), p. 66–71, ici p. 67.

⁴ Hans-Dieter LUCAS, *Europa vom Atlantik bis zum Ural? Europapolitik und Europadenken im Frankreich der Ära de Gaulle (1958–1969)*, Bonn 1992, p. 207.

l'entente et la coopération»⁵. Dans cette optique, la réunification allemande ne peut intervenir que s'il est mis fin auparavant à la division de l'Europe et non l'inverse. De plus, en facilitant l'expression des tendances centrifuges et autonomistes au sein des blocs, la détente permet à la France de revendiquer un rôle international plus ambitieux.

Pour la République fédérale, à la fois objet et enjeu de la guerre froide, la détente recèle *a priori* plus de dangers que d'avantages. Elle fait perdre à la question de la réunification son importance lors des grandes négociations internationales entre Occidentaux et Soviétiques et modifie les données fondamentales de la question allemande. L'équilibre nucléaire pousse les deux superpuissances à éviter une confrontation directe et à stabiliser leurs relations en signant en août 1963 le traité de Moscou limitant les essais nucléaires dans l'atmosphère. La coexistence pacifique entre les deux superpuissances passe aussi par une acceptation implicite du *statu quo* en Europe et, par conséquent, le gel de la question allemande, autrement dit la reconnaissance de la partition *sine die* de l'Allemagne, sanctionnée en 1961 par la construction du mur de Berlin. Un règlement définitif du problème allemand n'est pas complètement abandonné; cependant, la réunification allemande sur la base de l'autodétermination et par le moyen d'élections libres, préalable pour Bonn à toute normalisation des rapports entre l'Europe occidentale et orientale, n'est plus activement poursuivie par Washington. Ce renversement des priorités américaines – la détente primant désormais sur la réunification – et le risque croissant d'isolement obligent à une lente et difficile révision de la politique allemande et orientale de l'Allemagne de l'Ouest, et de la doctrine Hallstein qui la gouvernait jusqu'alors⁶. Cette révision s'amorce sous le gouvernement Erhard-Schröder.

Ce chapitre examine les réactions et réponses des deux pays à la détente et ses répercussions sur la question de la réunification allemande. Les historiens ont bien étudié ses implications pour chacun des deux pays, notamment sous l'angle des relations franco-russes⁷ ou celui de la politique allemande⁸. Peu d'ouvrages sont consacrés aux relations franco-allemandes dans cette période charnière de la guerre froide⁹, alors même que la détente est autant un défi

⁵ DE GAULLE, Mémoires d'espoir, vol. I, p. 241.

⁶ Sur les origines et l'application de la doctrine Hallstein, voir Marco Rüdiger BOOZ, Hallsteinzeit: Deutsche Außenpolitik 1955–1972, Bonn 1995; William Glenn GRAY, The Global Campaign to Isolate East-Germany, 1949–1969, Chapel Hill 2003.

⁷ Cf. REY, La tentation du rapprochement; Maurice VAÏSSE (dir.), De Gaulle et la Russie, Paris 2006; Thomas GOMART, Double détente: les relations franco-soviétiques de 1958 à 1964, Paris 2003.

⁸ Wilfried LOTH, Die deutsche Frage in der Nachkriegszeit, Berlin 1994; Boris MEISSNER, Die deutsche Ostpolitik 1961–1970. Kontinuität und Wandel, Cologne 1970; Heinrich POTTHOFF, Im Schatten der Mauer. Deutschlandpolitik 1961 bis 1990, Berlin 1999.

⁹ LAPPENKÜPER, Die deutsch-französischen Beziehungen 1949–1963; SOUTOU, L'alliance incertaine.

qu'un terrain d'expérimentation pour le bilatéralisme franco-allemand naissant. La détente représente un défi pour le nouveau couple Paris-Bonn, car elle modifie un paramètre essentiel de la relation franco-allemande. La guerre froide, en soulignant la solidarité stratégique des deux pays face à la menace soviétique, avait contribué à en accélérer et consolider le rapprochement dans les années 1950 et au début des années 1960. Il faut donc s'interroger sur la façon dont la détente agit sur les rapports bilatéraux: rapproche-t-elle ou au contraire éloigne-t-elle les deux partenaires? La détente est aussi un terrain d'expérimentation, car les relations Est-Ouest, tant dans les aspects politiques qu'économiques, et le problème allemand font partie des sujets évoqués lors des consultations bilatérales organisées par le traité de l'Élysée. La détente est également une occasion pour le duo franco-allemand d'affirmer son rôle politique en Europe. Par conséquent, la détente est un test de la capacité du couple de Gaulle-Erhard à concilier des intérêts, des ambitions et des conceptions géopolitiques dissemblables et à développer une politique commune à l'égard de la réunification allemande et des pays de l'Est.

4.1 Le couple France-Allemagne et la relance des discussions sur la question allemande

Avec Ludwig Erhard, la question de la réunification retrouve un primat qu'elle avait perdu sous son prédécesseur qui, sans en abandonner l'idée, avait privilégié l'ancrage à l'Ouest¹⁰. Si Konrad Adenauer avait été le «chancelier de la guerre froide», Erhard entend être le «chancelier de la détente»¹¹, c'est-à-dire le promoteur d'une réactivation du problème allemand, comme il l'indique dans sa déclaration gouvernementale d'octobre 1963.

Sur ce point, le nouveau chancelier et son ministre des Affaires étrangères sont d'accord pour estimer que toute »deutsche Außenpolitik [...] vor allem Wiedervereinigungspolitik [ist]«¹². Schröder a saisi le dilemme devant lequel se trouve son pays: il n'est pas possible de laisser prescrire l'idée de réunification; mais l'Allemagne, en essayant de la promouvoir, ne doit pas apparaître comme le trouble-fête de la détente, d'où la nécessité de louver entre ces deux impératifs par une prudente »politique de mouvement«¹³. Le gouvernement allemand doit se montrer vigilant et ferme sur le maintien des droits

¹⁰ Voir à ce sujet Volker ERHARD, *Adenauers deutschlandpolitische Geheimkonzepte während der zweiten Berlin-Krise 1958–1962*, Hambourg 2003.

¹¹ AD/MAE, Pactes, carton n° 293, Margerie à MAE a/s les partis et la politique de détente, Bonn, 6.01.1964.

¹² Cité dans: MARCOWITZ, *Option für Paris*, p. 183.

¹³ Cf. Franz EIBL, *Politik der Bewegung. Gerhard Schröder als Außenminister 1961–1966*, Munich 2001.

légitimes de la République fédérale, mais suffisamment souple pour ne pas troubler le dialogue Est-Ouest et convaincre le camp communiste que le *statu quo* ne saurait être définitif. L'engagement de Schröder en faveur de la réunification répond à des convictions personnelles profondes, mais aussi à des considérations politiques. Le ministre souhaite éviter que les électeurs allemands, toujours préoccupés de la division allemande et de la situation précaire de Berlin, lui reprochent de se désintéresser de cette cause nationale. Il y est aussi fortement encouragé par le partenaire libéral (Freie Demokratische Partei, FDP) de la coalition gouvernementale, qui détient le ministère des Affaires interallemandes et dont le président, Erich Mende, est le vice-chancelier. Le FDP prône ouvertement le dialogue avec les pays du bloc oriental, y compris avec la zone soviétique si nécessaire.

En vue de relancer les discussions sur la question allemande, le gouvernement Erhard poursuit une stratégie duale où la coopération franco-allemande joue un rôle variable. Le premier volet de cette stratégie émane surtout de la chancellerie et consiste à lancer des ballons d'essai en direction de l'Union soviétique, car Erhard souhaite relancer la question allemande par une action spectaculaire et autonome de son gouvernement. Il nourrit ainsi le projet d'accorder une aide économique massive à l'Allemagne de l'Est et à l'Union soviétique en échange de concessions politiques devant ouvrir la voie à la réunification¹⁴, et d'inviter à Bonn le secrétaire général du parti communiste soviétique, Nikita Khrouchtchev. Paris est volontairement tenu à l'écart de ces deux initiatives, Bonn préférant le soutien de Washington. La diplomatie française, si elle a vent de certaines rumeurs, ignore largement le détail des plans allemands¹⁵. Le second volet, mis en œuvre par l'*Auswärtiges Amt*, vise à obtenir une initiative occidentale concertée qui relancerait la discussion du problème allemand. Contrairement au premier où le partenariat franco-allemand est inexistant¹⁶, ce volet met en jeu la concertation bilatérale, tant dans le cadre du traité de l'Élysée que dans celui du groupe des ambassadeurs de Washington, qui réunit périodiquement les ambassadeurs français, britannique, américain et allemand. C'est donc sur ce volet que se concentre l'analyse. Ces consultations entre les quatre ambassadeurs sont importantes pour Bonn. Elles sont une excellente source d'information sur l'état des réflexions françaises concernant le problème allemand; elles sont un bon indicateur du soutien que Paris est prêt à accorder sur les questions relatives à la réunification, et elles donnent aux Allemands la possibilité d'agir sur les po-

¹⁴ SCHÖNBORN, La mésentente apprivoisée, p. 253-275. Plus que celle de Erhard, l'idée d'acheter la réunification semble être celle du secrétaire d'État Carstens. AAPD, 1963 II, Dok. 306, p. 1037.

¹⁵ Cf. ALPHAND, L'étonnement d'être, p. 428.

¹⁶ PAAA, B2, Bd. 131, Aufzeichnung betr. Gespräch in Paris über die Pressekonferenz de Gaulles vom 23.7.1964, Bonn, 1.08.1964.

sitions françaises¹⁷. Le soutien que Paris pourrait apporter à Bonn dans une relance de la question allemande est perçu à la fois comme un atout important pour peser sur les orientations de la politique américaine¹⁸, une composante essentielle de la solidarité franco-allemande¹⁹, mais aussi, compte tenu des difficiles relations franco-américaines, comme un handicap potentiel.

Vu de Paris, un regain d'activisme diplomatique allemand dans le domaine de la réunification n'est pas, *a priori*, préjudiciable au renforcement des liens franco-allemands. Au contraire, le gouvernement français espère profiter des inquiétudes et du ressentiment suscités en Allemagne par l'entente américano-soviétique et la signature du traité de Moscou en août 1963, pour consolider le partenariat bilatéral. Sur le traité de Moscou, les intérêts de Paris et de Bonn »sont à bien des égards identiques«²⁰. Le gouvernement français, qui se refuse à signer le traité, partage les réticences allemandes vis-à-vis de la détente américano-soviétique, bien que les raisons en soient différentes. Outre que la limitation partielle des essais nucléaires dans l'atmosphère apparaît essentiellement dirigée contre le développement de l'arsenal nucléaire français, le général de Gaulle rejette ce qu'il considère comme un nouveau diktat des deux superpuissances, qui menace »les intérêts essentiels de l'Allemagne, ceux de la France par contre-coup, ceux de l'Europe en définitive«²¹. La convergence des intérêts franco-allemands face aux deux grands a aussi ses limites. S'il existe peu de divergences sur ce que Herbert Blankenhorn nomme »les intérêts allemands défensifs«, c'est-à-dire la défense du territoire allemand et de Berlin, ainsi que la non-reconnaissance de Pankow, ce n'est pas le cas en ce qui concerne »les intérêts offensifs allemands« que sont l'atténuation de la division allemande, la réunification ou la ligne Oder-Neiße²². Or, c'est précisément sur ces points que le gouvernement Erhard-Schröder veut obtenir des progrès.

Le 15 décembre 1963, lors de la traditionnelle entrevue des ministres des Affaires étrangères français, allemand, britannique et américain en marge du sommet de l'OTAN, Schröder propose la création d'un »comité permanent à quatre (France, Grande-Bretagne, États-Unis, URSS) pour rechercher les moyens de rétablir l'unité allemande«²³. Cette proposition reprend une idée contenue dans la déclaration gouvernementale de Erhard et s'inspire d'un projet élaboré par l'association »Allemagne indivisible«. Dans l'esprit du

¹⁷ PAAA, B150, Bd. 100, Aufzeichnung betr. deutsch-französischen Konsultationen, Bonn, 3.04.1967.

¹⁸ AAPD, 1963 II, Dok. 280, p. 939.

¹⁹ PAAA, B150, Bd. 16, Aufzeichnung betr. Frankreich und die Deutschland-Frage, Bonn, 12.11.1963.

²⁰ AD/MAE, EU 1961-1970, s/s RFA, vol. 1635, Note a/s situation intérieure en Allemagne, Paris, 17.09.1963.

²¹ Charles DE GAULLE, Lettres, notes et carnets, vol. IX: janvier 1961-décembre 1963, Paris 1980, p. 364.

²² AAPD, 1963 III, Dok. 395, p. 1345.

²³ DDF, 1963 II, Dok. 245, p. 811-816; AAPD, 1963 III, Dok. 472, p. 1640-1645.

ministre allemand, ce comité quadripartite devrait être l'élément central d'une initiative occidentale sur la question allemande. Il a, de plus, l'avantage d'associer plus étroitement la France aux discussions quadripartites²⁴. La proposition de Schröder est favorablement accueillie et les ministres acceptent que le groupe des ambassadeurs de Washington reprenne l'étude d'un plan portant sur la réunification allemande. Le gouvernement français, qui connaît depuis septembre l'intention allemande de soumettre au groupe des ambassadeurs l'étude d'une version révisée du plan de paix de 1959, ne s'y oppose pas²⁵. Mais son soutien est toutefois plus un soutien de principe que de conviction, car l'Élysée ne voit pas à quoi la discussion d'un accord sur l'Allemagne pourrait aboutir tant que les conditions d'un accord avec Moscou n'auront pas été créées. Le général de Gaulle est aussi »sceptique sur les Allemands«²⁶, car l'accord intervenu entre Berlin-Ouest et Pankow autorisant les Berlinoises de l'Ouest à se rendre à Berlin-Est est, à son sens, un premier pas vers une reconnaissance de la République démocratique allemande (RDA), à laquelle il se refuse obstinément.

Le 15 janvier 1964, le gouvernement fédéral remet au groupe des ambassadeurs une version révisée du plan allemand d'août 1963, dont une copie a été remise la veille au Quai d'Orsay. Ce document suscite certaines interrogations à Paris. Ce n'est pas tant la proposition d'établissement d'un comité quadripartite qui pose problème, car les diplomates français doutent fort qu'il intéresse les Soviétiques, que les commissions mixtes interallemandes qui semblent être »la pièce maîtresse«²⁷ du plan. Ces commissions leur paraissent doublement dangereuses: elles constitueraient un pas important en direction des thèses soviétiques et est-allemandes, et présenteraient un risque réel de valorisation du régime de Pankow. La référence à la frontière Oder-Neiße et au *Heimatrecht* leur semble en outre de nature à fournir matière à la propagande soviétique. Ce qui, *in fine*, alarme le plus les services diplomatiques, c'est que le document allemand semble induire une modification des positions occidentales vis-à-vis de la question allemande, en suggérant notamment un abandon progressif de la ligne dure suivie jusqu'alors par Bonn et l'établissement d'un dialogue germano-soviétique sur lequel Paris n'aurait aucun contrôle²⁸.

Paris se garde de critiquer ouvertement le plan allemand lors des discussions bilatérales et multilatérales. Les ambassadeurs Roland de Margerie, à Bonn, et Hervé Alphand, à Washington, et le directeur politique Charles Lucet se contentent de demander des explications sur les points les plus litigieux²⁹.

²⁴ PAAA, B150, Bd. 16, Aufzeichnung betr. Frankreich und die Deutschland-Frage, Bonn, 21.11.1963.

²⁵ AD/MAE, EU 1961–1970, s/s RFA, vol. 1600, Note a/s de l'application du traité franco-allemand de coopération, Paris, 17.09.1963; DDF, 1963 II, Doc. 102, p. 281.

²⁶ ALPHAND, L'étonnement d'être, p. 419.

²⁷ DDF, 1964 I, Doc. 77, p. 170.

²⁸ AAPD, 1964 I, Dok. 101, p. 439–445.

²⁹ AD/MAE, Pactes, carton n° 297, Margerie à MAE a/s entretien avec Oncken, Bonn,

Les arguments de leurs interlocuteurs allemands ne semblent toutefois pas les avoir convaincus:

Les réponses allemandes sont demeurées jusqu'ici assez floues. Il nous a été assuré que le nouveau plan allemand ne marquait pas de changement de fond par rapport aux projets précédents. La ligne directrice de la politique allemande restait la même et, si l'on avait évité d'entrer dans le détail du processus de réunification et des mesures de sécurité, c'était avant tout pour présenter à l'opinion publique allemande un document plus simple et par conséquent plus attrayant. Il paraît difficile de considérer ces raisons comme absolument convaincantes³⁰.

La réserve dont témoignent Américains et Britanniques à l'égard d'une nouvelle initiative occidentale lors des voyages de Erhard à Londres et à Washington pousse le chancelier à se tourner vers la France. Au cours du sommet bilatéral de février 1964, Erhard et Schröder sollicitent l'appui de Paris au plan allemand sur lequel le groupe des ambassadeurs a commencé à discuter³¹. Le chancelier en espère un double bénéfice: maximiser, d'une part, les chances de voir le plan allemand endossé par les trois alliés grâce au soutien français, et, d'autre part, donner des preuves de sa collaboration avec Paris à ceux qui, dans les Unions chrétiennes, critiquent sa politique envers la France. Erhard obtient satisfaction. Le gouvernement français accepte d'apporter son soutien au plan allemand et d'aider à faire progresser les discussions dans le groupe des ambassadeurs³².

L'appui français n'est pas dénué d'arrière-pensées et Paris espère en retirer un triple bénéfice politique. En se montrant sensible aux préoccupations allemandes, la France entend affirmer la solidarité franco-allemande, donner corps au partenariat bilatéral et œuvrer au desserrement des liens germano-américains. Roland de Margerie observe à cet égard que «quoi que nous pensions de l'utilité du plan de paix allemand (et les arguments américains qui en dénoncent la vanité sont entièrement valables), il est de fait que nous avons intérêt – et que nous ne courrons aucun risque – à montrer en l'occurrence notre solidarité avec la RFA»³³. Mais ce partenariat franco-allemand ne peut fonctionner que s'il y a en Allemagne une équipe dirigeante qui y est favorable et reste aux affaires après les élections de 1965. Compte tenu de l'hostilité persistante du parti socialiste allemand (SPD) à l'égard de l'alliance franco-al-

24.01.1964; Alphan à MAE a/s réunion du groupe des ambassadeurs, Washington, 15.01.1964; AD/MAE, EU 1961–1970, s/s RFA, vol. 1611, Compte rendu de la réunion des directeurs politiques le 21.01.1964, Paris, 29.01.1964.

³⁰ DDF, 1964 I, Doc. 77, p. 171.

³¹ PAAA, B150, Bd. 22, Aufzeichnung betr; Paris-Besuch des Herrn Bundeskanzlers am 14./15.02.1964, Bonn, 11.02.1964; AAPD, 1964 I, Dok. 44, p. 213; AAPD, 1964 II, Dok. 48, p. 233.

³² DDF, 1964 I, Doc; 127, p. 270; PAAA, B150, Bd. 23, Carstens an Washington betr. unser Deutschland-Plan, Bonn, 17.02.1964.

³³ AD/MAE, Pactes, carton n° 297, Margerie à MAE a/s entretien avec Carstens, Bonn, 28.02.1964.

lemande et de son tropisme atlantique, Paris n'a guère d'autre choix que de souhaiter la victoire électorale de la CDU/CSU. Le soutien de Paris est donc aussi destiné à donner un coup de pouce électoral à Erhard. De plus, en se présentant comme le gardien des intérêts allemands, Paris fait un doublé gagnant: il place le gouvernement fédéral en position de débiteur et il assoit sa position de *senior partner* au sein du couple franco-allemand³⁴.

Cela ne signifie toutefois pas que Paris soit disposé à accepter en l'état un plan jugé «sur bien des points incohérent, maladroit ou naïf, quand il n'est pas le tout ensemble»³⁵. De plus, l'intention exprimée par les Allemands de l'utiliser comme base de discussions avec Moscou pose un double problème de méthode (le document doit-il être présenté par les Alliés ou la RFA?) et de doctrine (faut-il modifier le document pour le rendre plus acceptable pour les Soviétiques?)³⁶. Or, les Américains et les Britanniques sont de plus en plus ouvertement hostiles à toute initiative alliée risquant de compromettre les pourparlers avec Moscou sur le désarmement et la sécurité, et pratiquent, au grand dam de Bonn, «eine Politik des Attentismus»³⁷. Seuls les Français continuent de soutenir activement le partenaire allemand mais insistent par ailleurs pour que le plan soit présenté comme un document allemand et non comme un document tripartite.³⁸ Cependant, cette proposition, qui est aussi celle des États-Unis, ne convient pas à Schröder, pour qui la caution des alliés occidentaux est une condition *sine qua non* de la réussite de cette initiative.

Faces aux fortes réticences américaines à l'égard d'une relance du problème allemand, l'Auswärtiges Amt intensifie ses efforts pour inciter Paris à soutenir l'initiative allemande³⁹. À cet égard, le directeur politique de l'Auswärtiges Amt s'emploie au cours de la réunion mensuelle avec son homologue français le 18 mars 1964 à dissiper l'impression que le plan n'est qu'une manœuvre électorale⁴⁰. Lucet confirme à cette occasion la volonté du gouvernement français de faire aboutir rapidement les discussions du groupe des ambassadeurs, mais insiste pour que le document soit présenté en tant que document allemand. Paris est, apparemment, favorablement impressionné par l'empressement avec lequel Bonn recherche son aide, à défaut d'être complètement convaincu de l'absence de toute arrière-pensée électorale⁴¹.

³⁴ AD/MAE, EU 1961-1970, s/s RFA, vol. 1636, Margerie à MAE, Bonn, 20.02.1964.

³⁵ AD/MAE, Pactes, carton n° 297, Margerie à MAE, Bonn, 28.02.1964.

³⁶ AD/MAE, Pactes, carton n° 297, Alphand à MAE, Washington, 22.02.1964.

³⁷ PAAA, B150, Bd. 24, Aufzeichnung betr. Deutschland-Initiative der Bundesregierung, Bonn, 9.03.1964.

³⁸ DDF, 1964 I, Doc. 128, p. 268-271.

³⁹ AAPD, 1964 I, Dok. 105, p. 466.

⁴⁰ AD/MAE, EU 1961-1970, s/s RFA, vol. 1611, Compte rendu de la réunion des directeurs politiques du 18.03.1965, Paris, 25.03.1964.

⁴¹ PAAA, B150, Bd. 25, Klaiber an das AA betr. Unterstützung unserer in Vorbereitung befindlichen Initiative in der Deutschland-Frage, Paris, 24.03.1964; B150, Bd. 28, Aufzeichnung betr. Deutschland-Initiative der Bundesregierung, Bonn, 10.04.1964.

Le 6 avril 1964, le gouvernement fédéral présente aux trois ambassadeurs alliés une version amendée du plan de paix allemand qui tient compte des observations faites par les Français dans le cadre des réunions bilatérales et de celles du groupe des ambassadeurs⁴². Le relatif consensus franco-allemand est remis en question lorsque Paris apprend la décision prise à Bonn de ne pas présenter le plan en tant que document allemand, comme l'y enjoignait Paris, mais de demander aux trois puissances occidentales de le prendre à leur compte et de le soumettre aux Soviétiques⁴³. Cette décision a, du point de vue allemand, l'avantage de mettre les alliés occidentaux, américains en particulier, devant leurs responsabilités et de les forcer à s'engager activement en faveur de la réunification. Au Quai d'Orsay, on considère que la procédure envisagée par les Allemands risque de conduire à une impasse et un échec des efforts allemands. La diplomatie française s'efforce donc de convaincre Bonn que »l'appui que nous sommes, pour notre part, disposés à lui accorder permet d'espérer que nos partenaires, qui se sentiront moins engagés que par la présentation d'un plan tripartite, ne s'en tiendront pas à une attitude purement négative«⁴⁴.

En se positionnant en tant qu'avocat des intérêts allemands, Paris joue la carte de la solidarité franco-allemande. Mais, en privé, le général de Gaulle ne fait pas mystère de son scepticisme quant à un règlement de la question allemande dans un futur proche⁴⁵. Paris a aussi intérêt à ce que le plan de paix soit présenté par les Allemands et non par les Alliés, car il craint qu'un document tripartite n'engage les Occidentaux à faire des concessions à Moscou dans le cas, aussi improbable soit-il, où des négociations s'ouvriraient. De plus, la mise au point d'un document tripartite nécessiterait de longues discussions à trois et risquerait de mettre en évidence les désaccords entre Paris et Washington⁴⁶. En dépit des mises en gardes répétées de l'ambassade de France à Bonn à propos de la procédure envisagée⁴⁷, Schröder entend obtenir lors de la réunion des quatre ministres des Affaires étrangères à La Haye plus qu'une simple approbation du plan de paix.

À La Haye, Schröder doit pourtant déchanter rapidement, car l'Américain Dean Rusk oppose une fin de non-recevoir catégorique à une initiative des trois puissances⁴⁸. La déclaration commune publiée à l'issue du Conseil de

⁴² AD/MAE, Pactes, carton n° 297, Plan allemand du gouvernement fédéral, 6.04.1964.

⁴³ AAPD, 1964 I, Dok. 101, p. 444; Dok. 103, p. 448; Dok. 105, p. 466; AD/MAE, Pactes, carton n° 297, Alphand à MAE a/s présentation du plan de paix allemand, Washington, 23.04.1964; Margerie à MAE, Bonn, 27.04.1964.

⁴⁴ AD/MAE, Pactes, carton n° 297, Puaux à Bonn et Washington a/s plan de paix allemand, Paris, 25.04.1964.

⁴⁵ ALPHAND, L'étonnement d'être, p. 428.

⁴⁶ PAAA, B150, Bd. 28, Aufzeichnung betr. Deutschland-Initiative, 6.05.1964.

⁴⁷ AD/MAE, Pactes, carton n° 297, Margerie à MAE a/s plan de paix allemand, Bonn, 27.04.1964; AAPD, Dok. 113, p. 491-493.

⁴⁸ AAPD, 1964 I, Dok. 124, p. 519-525. Voir aussi EIBL, Politik der Bewegung, p. 284-285.

l'OTAN réaffirme les principes fondamentaux de la politique occidentale à l'égard de l'Allemagne⁴⁹, mais elle reste très nettement en deçà des attentes allemandes. De fait, elle équivaut «à la ›mise au frigidaire‹ du plan allemand»⁵⁰. Bien qu'ayant subi un revers, la diplomatie allemande n'abandonne ni le projet d'une initiative occidentale auprès de Moscou ni l'idée du plan de paix. Couve de Murville tente encore, sans trop de succès, de convaincre Schröder, au cours de leur entrevue du 8 juin 1964, que si Paris est toujours disposé à aider Bonn, une initiative occidentale qui serait vraisemblablement rejetée par Moscou aboutirait à une perte de prestige des alliés occidentaux et amoindrirait les chances de réussite. Faute de s'accorder, les deux hommes repoussent la discussion au sommet bilatéral de juillet 1964⁵¹.

Le traité d'amitié, d'entraide et de coopération signé le 12 juin 1964 entre la RDA et l'Union soviétique vient néanmoins contrecarrer les projets de relance allemands. Ce traité bilatéral, semblable à ceux qui lient déjà l'URSS à ses autres satellites, ne préjuge pas de la conclusion d'un traité de paix allemand et n'affecte pas les responsabilités ou les obligations des Alliés. Cependant, en signant un simple traité d'amitié et non le traité de paix séparé dont il avait menacé les Occidentaux depuis 1958, Khrouchtchev signifie qu'il n'entend certes pas revenir sur la position soviétique à l'égard du problème allemand, qui demeure fondée sur la reconnaissance de deux États allemands souverains auxquels il appartiendra de s'entendre pour former un seul État, mais qu'il abandonne la politique de la force pour modifier le *statu quo* à Berlin⁵². C'est, pour le général de Gaulle, un changement d'attitude fondamental. Les témoignages concordent pour confirmer que le président y voit le signal pour »s'engager sur la voie de la détente«⁵³, même si, dans les faits, la France n'a pas attendu la conclusion du traité RDA-URSS pour s'y engager.

Si 1963 avait été »une année d'attente«⁵⁴, de Gaulle n'excluant pas que puisse s'établir une détente et une entente permettant de changer réellement les rapports entre l'Est et l'Ouest, 1964 est »l'année du dégel«⁵⁵ et marque l'ouverture de discussions politiques avec Moscou et les pays est-européens.

⁴⁹ Ces principes sont: le droit du peuple allemand à l'autodétermination et à la réunification et la reconnaissance du gouvernement fédéral comme seul habilité à parler au nom du peuple allemand.

⁵⁰ AD/MAE, EU 1961–1970, Statut de l'Allemagne, vol. 27, Margerie à MAE, Bonn, 13.05.1964.

⁵¹ AD/MAE, EU 1961–1970, s/s RFA, Compte rendu de l'entretien Couve de Murville-Schröder le 8.06.1964 (matin); DDE, 1964 I, Doc. 258, p. 591–596; AAPD, 1964 I, Dok. 153, p. 613–614.

⁵² AAPD, 1964 I, Dok. 170, p. 685–687.

⁵³ Fondation Charles-de-Gaulle [FCDG], boîte n° 3, dossier Europe, s/d RFA, Conférence de François Seydoux le 23.01.1964. Voir aussi François PUAUX, L'originalité de la politique française de détente, dans: De Gaulle en son siècle, vol. V, p. 431–440, ici p. 433; COUVE DE MURVILLE, Une politique étrangère, p. 200.

⁵⁴ Ibid., p. 195.

⁵⁵ Ibid., p. 198.

Depuis le début de l'année 1964, c'est un ballet quasi ininterrompu de visites de personnalités du bloc soviétique à Paris et d'officiels français en Europe de l'Est et à Moscou que la diplomatie allemande observe avec une circonspection qui n'est pas dénuée d'intérêt⁵⁶. Ces contacts confortent l'analyse du président français que les choses évoluent à l'Est dans un sens favorable à la détente. Or, cette évolution est propice à l'établissement de conditions propices à la réunification allemande.

Le traité RDA-URSS, vu de Bonn, rend la réaffirmation par les États-Unis de leur soutien à la République fédérale et à la cause de la réunification encore plus nécessaire. Aussi, le jour même de la signature du traité, Erhard, qui se trouve justement en visite aux États-Unis, et le président américain Lyndon B. Johnson publient un communiqué prévoyant la conclusion d'un accord sur la MLF avant la fin de l'année. Pour les Allemands, il est aussi primordial que les puissances occidentales et la République fédérale répondent à l'accord de Moscou en présentant un front uni. L'*Auswärtiges Amt* pousse donc les Alliés à publier une déclaration commune réaffirmant les responsabilités des trois puissances occidentales vis-à-vis de l'Allemagne et les principes de l'autodétermination et du droit de la République fédérale à représenter l'ensemble de la nation allemande⁵⁷.

Du point de vue franco-allemand, le traité entre la RDA et l'Union soviétique a des implications indirectes mais néanmoins importantes. Il introduit une source de désaccords avec Bonn, où on l'interprète non pas comme une incitation à la détente, mais comme une nouvelle preuve du durcissement soviétique à l'égard de la République fédérale et une nouvelle tentative de valorisation du régime de Pankow⁵⁸. Tandis que Paris use des consultations bilatérales dans le cadre du traité de l'Élysée pour encourager Bonn à le suivre sur la voie de la détente et à développer les contacts avec les pays du bloc oriental, les autorités fédérales s'accrochent à la doctrine Hallstein bien que celle-ci ait été assouplie dans le cadre de la «politique de mouvement» mise en œuvre par Schröder. Mais, si celle-ci autorise la conclusion d'accords commerciaux et l'ouverture de missions commerciales, les contacts ne s'établissent pas au niveau politique⁵⁹. La doctrine Hallstein reste donc le garant de l'isolement

⁵⁶ PAAA, B150, Bd. 24, Aufzeichnung betr. politische Beziehungen zwischen Frankreich und der Sowjetunion, Bonn, 12.03.1964; Bd. 25, Aufzeichnung betr. französische Kontakte zur Sowjetunion, den kommunistischen Staaten Osteuropa seit der Jahresende, Bonn, 16.03.1964. Pour un historique du rapprochement franco-soviétique, voir GOMART, Double détente.

⁵⁷ Gemeinsame Erklärung der Regierungen der drei Westmächte vom 26.06.1964 zum Freundschafts- und Beistandspakt zwischen der DDR und der Sowjetunion, dans: Europa-Archiv 13/164 (1964), p. D333-D336.

⁵⁸ PAAA, B150, Bd. 31, Aufzeichnung betr. Bewertung des Freundschaftsvertrages zwischen der SBZ und der Sowjetunion vom 12.06.1964, Bonn, 19.06.1964. Voir aussi COUVE DE MURVILLE, Une politique étrangère, p. 267-268.

⁵⁹ Depuis 1963, des accords portant sur l'échange de représentations commerciales ont été signés avec la Pologne (mars 1963), la Roumanie (octobre 1963), la Hongrie (novembre

politique de la RDA et de la réunification selon les standards ouest-allemands, mais elle constitue, pour Paris, un obstacle à l'évolution de la détente Est-Ouest. De plus, la conclusion de l'accord soviéto-est-allemand introduit un durcissement de la politique de mouvement. Alors que Schröder envisageait, au départ, d'isoler progressivement la RDA de façon à la réduire à une sorte d'îlot stalinien au milieu d'une Europe de l'Est où s'exprimeraient de plus en plus les tendances libérales, Margerie constate que le ministre et le chancelier pensent désormais qu'il ne peut y avoir de détente véritable que si l'on commence par réunifier l'Allemagne⁶⁰.

Dans la pratique, le général de Gaulle n'a pas encore complètement abandonné l'espoir de desserrer les liens germano-américains pour former avec Bonn le noyau de cette Europe européenne. En préparation du sommet qui doit réunir les deux gouvernements le 4 juillet 1964 à Bonn, l'Élysée use de divers canaux pour souligner la communauté d'intérêts franco-allemands face aux répercussions du dialogue américano-soviétique et persuader le gouvernement fédéral de mettre en œuvre une politique commune franco-allemande⁶¹.

Le sommet de juillet 1964 confirme que le président français est bel et bien décidé à poser la *Gretchenfrage* au partenaire d'outre-Rhin. Outre l'orientation proaméricaine du gouvernement fédéral qui vide de son sens le traité franco-allemand, les dirigeants français estiment aussi »dass die große französische Geste der Versöhnung [...] und das konsequente Eintreten Frankreichs für die deutsche Wiedervereinigung und Berlin-Politik, sowie die stets französische Unterstützung gegen alle Versuche einer Aufwertung der Sowjetzone ohne nennenswerte deutsche Gegenleistung geblieben ist«⁶². Les Français sont d'autant plus déçus qu'ils viennent de porter assistance aux autorités fédérales lors de la signature du traité RDA-URSS en intervenant auprès des ambassades françaises dans les pays tiers pour que ces pays n'y voient pas un encouragement à nouer des relations diplomatiques avec le régime de Walter Ulbricht.

À la déception devant l'absence de solidarité réciproque et les résultats du traité franco-allemand se mêle, qui plus est, une méfiance grandissante à l'égard de la politique orientale du gouvernement allemand. L'accueil réservé au gendre de Nikita Khrouchtchev, Alexeï Abjoubéi, venu sonder les possibilités d'une visite officielle du secrétaire général du parti communiste

1963) et la Bulgarie (mars 1964). Un projet d'accord avec la Tchécoslovaquie, en discussion, achoppait encore sur la question de la dénonciation de l'accord de Munich de 1938.

⁶⁰ AD/MAE, Pactes, carton n° 293, Margerie à MAE, Bonn, 12.06.1964.

⁶¹ AAPD, 1964 I, Dok. 168, p. 680-681.

⁶² PAAA, B150, Bd. 36, Klaiber an das AA betr. deutsch-französische Beziehungen, Paris, 2.09.1964; DDF, 1964 II, Doc. 12, p. 36; AD/MAE, EU 1961-1970, s/s RFA, vol. 1611, Lucet à ambassades, Paris, 18.09.1964.

soviétique, entretient la perplexité à Paris⁶³. Les dirigeants français soupçonnent les Allemands de vouloir s'affranchir non seulement des contraintes du traité de l'Élysée, mais aussi de celles que lui imposent son statut de vaincu de la Seconde Guerre mondiale et de faire cavalier seul avec Moscou. Or, l'alliance franco-allemande voulue par le général de Gaulle était autant un moyen d'empêcher que l'Allemagne ne s'entende directement avec l'Union soviétique qu'un moyen d'accroître la crédibilité de la France auprès de Moscou⁶⁴. Le succès de la politique gaullienne de rapprochement avec l'URSS dépendait, dans une large mesure, de sa capacité à combiner le poids politique et économique de l'Allemagne de l'Ouest avec le potentiel de la France⁶⁵. Malgré les dénégations officielles, les Français ne sont pas loin d'imaginer qu'une visite de Khrouchtchev »puisse conduire à des accords essentiels dont nous serions absents«⁶⁶, voire un »zweiter Rapallo«⁶⁷. Cette perte de confiance n'échappe pas à l'observateur attentif des humeurs françaises qu'est Josef Jansen⁶⁸.

Un fort ressentiment à l'égard de la participation allemande à la MLF vient s'ajouter à ces craintes, car le gouvernement français y voit désormais un instrument américain destiné à isoler la France⁶⁹. En se ralliant à la MLF, les autorités fédérales semblent prêter main forte à l'entreprise américaine, ce qui est vécu à Paris comme une trahison du traité franco-allemand. En conséquence, le général de Gaulle souffle, dans ses allocutions et ses entretiens avec des personnalités politiques allemandes, tour à tour le chaud et le froid, et laisse entrevoir quelles pourraient être les conséquences si la France venait à priver l'Allemagne des avantages politiques qu'elle retire du partenariat bilatéral et de l'engagement de la France en faveur de la réunification⁷⁰.

L'appui que la France apporte au partenaire d'outre-Rhin en matière de réunification est, en outre, conditionné à la réalisation de plusieurs exigences qu'il décrit dans ses mémoires: »l'acceptation des faits accomplis pour ce qui est des frontières, une attitude de bonne volonté pour les rapports avec l'Est, un renoncement complet aux armements atomiques, une patience à toute épreuve pour la réunification«⁷¹. Le respect de ces conditions implique deux

⁶³ Abjoubel, qui s'était rendu à Paris avant de faire étape à Bonn, n'avait pas été reçu à l'Élysée.

⁶⁴ AAPD, 1964 II, Dok. 342, p. 1342.

⁶⁵ PAAA, B150, Bd. 35, Aufzeichnung betr. Vertrag über die deutsch-französische Zusammenarbeit vom 22.01.1963, Bonn, 29.08.1964.

⁶⁶ ALPHAND, L'étonnement d'être, p. 440.

⁶⁷ AAPD, 1964 II, Dok. 244, p. 1004.

⁶⁸ AAPD, 1964 II, Dok. 234, p. 973.

⁶⁹ AN, 5AG1/162, Entretien de Gaulle-Adenauer le 9.11.1964 (matin); AAPD, 1964 II, Dok. 318, p. 1258.

⁷⁰ Voir par exemple les propos qu'il tient à Strasbourg et lors d'une audience à l'Élysée de Erich Mende. Respectivement dans: DE GAULLE, Discours et messages, vol. IV, p. 315 et AN, 5AG1/162, Audience de M. Mende, le 2.12.1964.

⁷¹ DE GAULLE, Mémoires d'espoir, vol. I, p. 186–187.

choses. La première, c'est que l'Allemagne accepte toutes les conséquences de sa défaite de 1945⁷². La seconde, c'est que la France, puissance nucléaire, se trouve en position de force vis-à-vis d'une Allemagne certes réunifiée, mais amputée des territoires situés à l'est de l'Oder et de la Neisse et privée de l'armement atomique, et qu'elle conserve le leadership tant au sein du partenariat franco-allemand qu'en Europe, ôtant ainsi – c'est la crainte majeure de Erhard et de Schröder – toute possibilité à Bonn d'influer sur le dialogue avec Moscou. Le pragmatisme politique d'Adenauer, qui n'entendait pas apporter lui-même une contribution active à la recherche d'une solution au problème allemand tant que les Soviétiques ne donneraient pas de gages tangibles de leur bonne volonté, s'en accommodait autant que possible et il acceptait tacitement l'inégalité du partenariat franco-allemand qu'elle imposait. Celui-ci offrait la garantie qu'il n'y aurait pas d'entente franco-soviétique aux frais de l'Allemagne. Mais les exigences gaulliennes sont peu compatibles avec l'activisme du gouvernement Erhard-Schröder, dont la politique semble, au contraire, en prendre systématiquement le contrepied. Non content de vouloir jouer ex-æquo avec Paris, le chancelier et son ministre des Affaires étrangères refusent d'accepter la ligne Oder-Neisse comme définitive et insistent sur le fait que le règlement des frontières ne se fera que dans le cadre de la négociation d'un traité de paix. La politique de mouvement initiée par Schröder est, aux yeux de l'Élysée, encore trop timorée, car les tendances centripètes des pays avec lesquels sont conclus des accords commerciaux ne dépasseront pas les restrictions que Moscou leur impose. La MLF, qui donne aux Allemands un accès indirect à l'arme atomique, représente un obstacle supplémentaire à toute détente des rapports Est-Ouest. Enfin, les Allemands font plus que jamais preuve d'impatience à l'égard de leur réunification.

Le refroidissement des relations entre Paris et Bonn tient aussi à un désaccord fondamental sur la méthode à suivre pour mettre fin à la division allemande. Les autorités fédérales sont convaincues qu'elles obtiendront la réunification par la tension et misent sur les États-Unis pour amener l'Union soviétique à négocier une solution au problème allemand. Pour de Gaulle, c'est une stratégie illusoire et vouée à l'échec, comme il l'explique à Erhard le 3 juillet⁷³. Mais, les autorités fédérales ne peuvent se départir du soupçon que la fermeté de la France en matière de réunification n'est qu'apparente, car la France est l'un des pays qui profite le plus de la partition allemande⁷⁴. En outre, l'alternative que propose le président français – l'union franco-allemande –, même assortie de la protection nucléaire française et d'une hypothétique participation à la force de frappe (encore embryonnaire en 1964),

⁷² PEYREFITTE, *C'était de Gaulle*, vol. II, p. 277.

⁷³ AN, 5AG1/162, Entretien en tête-à-tête de Gaulle-Erhard, 4.07.1964.

⁷⁴ AD/MAE, EU 1961-1970, s/s RFA, vol. 1696, Note a/s impressions d'Allemagne, Bonn, 28.05.1963.

ne peut remplacer le soutien des trois puissances occidentales et surtout pas celui des États-Unis⁷⁵.

L'adhésion de la RFA à la MLF participe aussi de cette stratégie de la tension, car la force multilatérale apparaît comme un moyen de renforcer l'alliance entre Washington et Bonn et permet d'œuvrer de concert à l'accomplissement de l'objectif de la réunification et à celui de la défense allemande⁷⁶. Pour de Gaulle, la MLF est au contraire contre-productive, car elle entretient les suspensions des pays de l'Est et de l'Union soviétique à l'égard du «revanchisme» et du «militarisme» allemand. Elle ne peut donc guère les inciter à se montrer plus flexible sur la question allemande ou à s'ouvrir à l'Europe de l'Ouest, préalable indispensable à leur acceptation de la réunification allemande⁷⁷. Elle empêche, de plus, l'ouverture de conversations avec Moscou qui y voit un obstacle à la non-dissémination des armes nucléaires et ne saurait accepter une Allemagne réunifiée ayant accès, même indirectement, à l'armement atomique. Le général de Gaulle, qui ne mésestime pas les obstacles psychologiques s'opposant à la réunification européenne et allemande, considère que le bloc oriental ne pourra se fissurer que si les pays de l'Est, et en premier lieu la Pologne et la Tchécoslovaquie, n'ont plus à redouter la menace du militarisme et de l'expansionnisme allemand. C'est la raison pour laquelle il défend le caractère définitif des frontières déterminées à Potsdam en 1945, seul à même de lever l'incertitude que fait subsister l'Allemagne au sujet du tracé de ses limites territoriales. Ses condamnations de la MLF sont d'autant plus vigoureuses que la porte de la détente s'ouvre à l'Est. Dans l'esprit gaullien, une Ostpolitik commune franco-allemande devait offrir aux pays de l'Est une garantie, librement consentie par le gouvernement fédéral, contre un tel danger. Or, en optant pour la MLF, les Allemands donnent un prétexte au camp communiste pour maintenir les fronts de la guerre froide. Pour Paris, la seule voie possible reste celle du dialogue dont l'établissement passe par la mise en œuvre du triptyque gaullien : la détente ouvrant la voie à un règlement d'ensemble, l'entente ensuite qui présuppose une solution au problème allemand et, enfin, la coopération qui peut se développer une fois que tous les contentieux ont été apurés.

La crise des relations franco-allemandes, qui s'est ouverte avec le sommet de juillet 1964, fragilise d'autant plus les chances de Bonn d'obtenir une initiative des alliés occidentaux auprès de Moscou que le contexte international est peu favorable à une relance de la question allemande. Les États-Unis sont en pleine campagne présidentielle, et le président sortant et candidat, Lyn-

⁷⁵ PAAA, B150, Bd. 32, Aufzeichnung betr. außenpolitische Lage Deutschlands nach dem de Gaulles-Besuch vom 3./4.07.1964, Bonn, 6.07.1964.

⁷⁶ AD/MAE, Pactes, carton n° 293, Aumale à MAE a/s entretien avec Jansen, Bonn, 8.08.1964.

⁷⁷ AD/MAE, EU 1961-1970, s/s RFA, vol. 1572, Note a/s attitude de l'URSS à l'égard du problème allemand depuis l'automne 1963, Paris, 6.06.1964.

don B. Johnson, a peu de temps à consacrer à la question. Le 14 octobre 1964, Khrouchtchev est démis de ses fonctions. Outre les déboires économiques dont on le rend responsable, le leader soviétique paie aussi le prix d'une politique allemande controversée. Il est remplacé par une troïka composée de Leonid Brejnev, Alexis Kossyguine et Anastase Mikoyan, qui sont tous partisans d'une ligne dure vis-à-vis de Bonn. Pour Bonn, ce contexte défavorable rend une mise au point occidentale encore plus nécessaire, ne serait-ce que pour rappeler aux nouveaux dirigeants soviétiques le credo occidental sur la réunification et pour éviter de »donner l'impression que les Occidentaux s'accommodent, en fin de compte, de la situation actuelle en Allemagne«⁷⁸. Bonn estime aussi que la nouvelle administration américaine doit manifester de façon tangible son intérêt pour la question allemande. Par ailleurs, après la signature du traité d'amitié et d'assistance entre Pankow et Moscou, qui semblait accréditer la thèse selon laquelle la réunification passait par un dialogue RFA-RDA, il apparaît urgent de rappeler la responsabilité quadripartite dans le règlement de la question allemande.

Schröder est aussi fermement décidé à sauver ce qui peut encore l'être du plan de paix présenté au début de l'année 1964 et à relancer les discussions du groupe des ambassadeurs. Mais, cette fois-ci, il ne recherche pas l'aide française et ignore une proposition de Jansen suggérant de développer la coopération franco-allemande dans le domaine de l'armement – un des desideratas de la collaboration bilatérale dans le cadre du traité de l'Élysée, limitée notamment par les engagements contractuels de la RFA avec les États-Unis – en contrepartie du soutien de la France à la réunification⁷⁹. Mais, devant la fin de non-recevoir du secrétaire d'État américain, Dean Rusk, à qui les dirigeants soviétiques n'ont pas caché qu'ils ne veulent pas engager une discussion sur la question allemande⁸⁰, c'est une nouvelle fois vers Paris que se tourne la diplomatie fédérale.

Lors de l'entrevue des ministres des Affaires étrangères français et allemand le 9 décembre 1964, soit quelques jours avant l'ouverture de la session ministérielle de l'OTAN, Schröder essaie donc de rallier son homologue à son idée de créer une commission quadripartite chargée de discuter le problème allemand et obtient l'assentiment de Couve de Murville à ce sujet⁸¹. Assuré du soutien français, Schröder demande donc lors du Conseil atlantique qui se tient le 16 décembre à Paris, que les trois puissances prennent une initiative sur le problème allemand. Mais la proposition allemande reçoit un accueil glacial des États-Unis qui jugent que celle-ci est inopportune et n'a de sens que si Allemands et Alliés sont prêts à discuter d'un règlement général en Europe

⁷⁸ AD/MAE, EU 1961–1970, s/s Statut de l'Allemagne, vol. 27, Margerie à MAE, 1.12.1964.

⁷⁹ AAPD, 1964 II, Dok. 309, p. 1229.

⁸⁰ EIBL, Politik der Bewegung, p. 286–287.

⁸¹ AD/MAE, EU 1961–1970, s/s RFA, vol. 1651, Lucet à ambassades, Paris, 14.12.1964; AAPD, 1964 II, Dok. 377, p. 1468–1470.

centrale incluant les questions de sécurité et celles des frontières⁸². Ce que les Américains – comme les Français – reprochent aux Allemands, c'est aussi de n'avoir aucun concept global de la réunification. La délégation allemande doit donc se contenter d'une simple déclaration se bornant à indiquer que les alliés occidentaux entendent rechercher une solution à la question allemande avec l'Union soviétique.

L'élaboration du texte de la déclaration provoque cependant un accrochage franco-allemand qui donne la mesure des différends existant entre les deux capitales. Irrités par l'insistance « désobligeante »⁸³ avec laquelle Schröder soulignait l'importance de la MLF pour la sécurité de la RFA lors des discussions, la délégation française s'opposait à l'adjonction d'un additif mentionnant que les gouvernements occidentaux reprendraient la discussion des propositions allemandes. Le lendemain, le porte-parole de l'Auswärtiges Amt donnait lecture d'un texte qui était en fait la version initialement proposée par Schröder et qui accusait, à mots couverts, le gouvernement français d'être le seul à s'opposer à l'ouverture de négociations sur le problème allemand.

Il n'empêche que le gouvernement fédéral a subi une nouvelle déconvenue et est contraint d'admettre que ses efforts pour remettre la question allemande à l'ordre du jour des discussions quadripartites ont échoué⁸⁴. Ce nouvel échec diplomatique met en lumière la difficulté croissante pour Bonn d'obtenir des alliés occidentaux plus qu'un geste symbolique en faveur de la relance du problème allemand, d'une part, et l'isolement croissant des Allemands sur la question de la détente, d'autre part. Pour le général de Gaulle, ce n'est pas une surprise, car les efforts de Erhard et de Schröder resteront vains aussi longtemps que »l'Est et l'Ouest ne se [seront] pas réconciliés et que le rideau de fer [ne sera] pas levé«⁸⁵. Ces conditions n'étant pas encore réunies, il ne voit pas de raison d'exiger la réunification

4.2 Controverses franco-allemandes autour de la déclaration tripartite

L'échec des démarches de Schröder, les réserves américaines et anglaises à l'égard d'une initiative occidentale déçoivent à Bonn, où certaines personnalités politiques, tels Rainer Barzel et Heinrich Krone, poussent le gouvernement

⁸² AD/MAE, Pactes, carton n° 294, Margerie à MAE a/s problème allemand, Bonn, 4.01.1965; AD/MAE, EU 1961–1970, s/s Statut de l'Allemagne, vol. 68, Alphand à MAE a/s entretien avec Rusk, Washington, 11.01.1965.

⁸³ AD/MAE, EU 1961–1970, s/s RFA, vol. 1570, Note a/s du problème allemand, Paris, 11.01.1965.

⁸⁴ AD/MAE, EU 1961–1970, s/s RFA, vol. 1526, Margerie à MAE a/s situation politique en RFA, Bonn, 21.12.1964; AAPD, 1964 II, Dok. 400, p. 1568–1569.

⁸⁵ PEYREFITTE, C'était de Gaulle, vol. II, p. 275.

Erhard à se rabibocher avec l'allié français pour s'appuyer davantage sur lui dans le domaine de la politique orientale. À l'approche des élections de 1965, la coalition gouvernementale, malgré les tendances contradictoires qui la traversent⁸⁶, peut difficilement se résoudre à en rester sur un échec. Tant par convictions personnelles que pour des raisons électorales, Erhard et Schröder entendent poursuivre leurs efforts pour obtenir des Alliés une démonstration de solidarité sur la question de la réunification. Le chancelier est donc décidé à aborder cette question lors du sommet franco-allemand qui se doit tenir à la mi-janvier de façon à revenir à Bonn avec la promesse d'un appui de Paris⁸⁷. Il entend ainsi donner satisfaction aux chrétiens-démocrates qui, dans leur majorité, considèrent qu'ils ont besoin, avant les élections, de faire preuve de leur «volonté de mouvement»⁸⁸ sur la question allemande. Les collaborateurs du chancelier et du ministre des Affaires étrangères mettent en avant, auprès de l'Élysée et du Quai d'Orsay, le risque que le gouvernement fédéral soit sanctionné par les électeurs si la question allemande ne progresse pas et que la France a tout intérêt à voir se maintenir à la tête de la République fédérale une équipe qui a désormais pris conscience de l'importance de l'entente franco-allemande⁸⁹ et souhaite remédier, dans un sens plus favorable à la France, au «déséquilibre dangereux dans les relations de Bonn avec Paris et Washington»⁹⁰. Le général de Gaulle, sans être dupe, accepte d'aider le chancelier⁹¹.

Le rapprochement avec Paris, qui s'élabore au début de 1965, reflète une modification de la stratégie de la diplomatie allemande pour relancer la question allemande. Jusqu'alors, Bonn s'était efforcé d'obtenir une démarche alliée auprès de Moscou. Or, la défaite diplomatique essuyée en décembre 1964 a montré les limites de la méthode et écorné la crédibilité de Schröder auprès de Erhard⁹². Le chancelier, qui avait laissé une grande liberté d'action à son ministre, décide de reprendre la main et de changer de tactique, autrement dit de demander à la France qu'elle prenne l'initiative de relancer la question de la réunification allemande.

Cette volte-face présente plusieurs avantages pour le gouvernement fédéral. Déconsidéré par les échecs répétés de l'année 1964, Erhard espère profiter du crédit international dont jouit la France auprès des dirigeants soviétiques et des Alliés qui pourront moins aisément se dérober pour faire

⁸⁶ Gaullistes contre atlantistes, tenants d'une politique orientale et allemande plus audacieuse contre partisans du conservatisme.

⁸⁷ PAAA, B150, Bd. 44, Aufzeichnung betr. Reise des Bundeskanzlers nach Paris, Bonn, 11.01.1965.

⁸⁸ AD/MAE, Pactes, carton n° 298, Aumale à MAE a/s prochaine rencontre de Rambouillet, Bonn, 18.01.1965.

⁸⁹ AD/MAE, EU 1961–1970, s/s Statut de l'Allemagne, vol. 68, Margerie à MAE, Bonn, 8.01.1965.

⁹⁰ AN, 5AG1/248, Note hebdomadaire de Saint-Légier, Paris, 15.01.1965.

⁹¹ PEYREFITTE, C'était de Gaulle, vol. II, p. 277.

⁹² DDE, 1965 I, Doc. 41, p. 104–105.

avancer la réunification si Paris la souhaite. De plus, à l'heure où la France multiplie les contacts politiques avec l'Union soviétique et les États satellites de l'Est européen, cela permet de lier la France au camp occidental et de parer au risque d'une entente franco-soviétique sur la question allemande au détriment des intérêts allemands. C'est aussi un moyen de rétablir l'entente franco-allemande mise à mal depuis juillet 1964 et de faire taire les critiques des chrétiens-démocrates qui accusent le chancelier de dilapider l'héritage d'Adenauer. Enfin, en cas d'échec de la tentative, la responsabilité en incomberait à la France et limiterait les dommages électoraux pour le parti de Erhard.

Du point de vue français, ce changement de stratégie n'est pas non plus dénué d'intérêt. Il intervient à un moment où de Gaulle réévalue sa perception de l'Allemagne. L'Allemagne apparaît dans ses propos privés et publics de plus en plus souvent comme un problème qui empoisonne l'Europe depuis Charles Quint et ne pourra être résolu, avec le concours de la Russie, que dans le cadre d'un système européen de l'Atlantique à l'Oural où l'Allemagne serait réunifiée et soumise à certaines limitations, notamment dans le domaine nucléaire. Le revirement allemand est cependant avantageux, car il confirme Paris dans le rôle de partenaire sénior au sein du couple franco-allemand. Il donne corps au traité de l'Élysée puisqu'il implique une concertation étroite entre les deux capitales et permet à Paris d'influer sur les orientations de la politique étrangère allemande. Pour de Gaulle, c'est une opportunité inespérée de rallier Bonn à sa conception d'une Europe européenne et de lui faire jouer le jeu de la détente à ses propres conditions. L'importance que le chancelier Erhard attache à la réunification lui donne en tout cas une réelle possibilité d'influence. Celle-ci est essentielle, car de Gaulle a parfaitement conscience des défis, économiques et politiques, que poserait à la France une Allemagne réunifiée. Une étude de Margerie ne laisse guère de doute sur le déséquilibre, défavorable à la France, qui résulterait d'une réunification de l'Allemagne⁹³. Garder la main haute sur les conditions de la réunification est, par conséquent, indispensable pour conserver le statut de *senior partner* qu'a la France vis-à-vis de la RFA. En outre, cela permet à de Gaulle de résoudre l'apparente contradiction entre la préservation des intérêts nationaux et la réalisation de son grand dessein géopolitique, lequel présuppose que soit mis fin à la division allemande:

An sich widerspricht ein deutscher Machtzuwachs durch Wiedervereinigung französischen nationalen Interessen. Andererseits wird aber nach Auffassung de Gaulles eine Wiedervereinigung infolge der nationalen Unterströmungen innewohnenden Kraft auf die Dauer nicht aufzuhalten sein. [...] Schließlich ist ohne eine Lösung des deutschen Problems an eine Überwindung des Systems von Jalta und eine Reorganisation Europas im Sinne de Gaulles nicht zu denken. Wäre nicht die Gefahr des Machtzuwachses, läge eine Wiedervereinigung auch im französischen Interesse. Es gilt daher für die französische Politik, diesen Gefahrenfaktor auszuschalten. Praktisch bedeutet dies, dass Frankreich [...] sich der Wie-

⁹³ AD/MAE, EU 1961-1970, s/s RFA, vol. 1696, Aperçu sur la puissance économique d'une Allemagne réunifiée comparée à celle de la RFA et de la France.

dervereinigung annimmt, um dafür zu sorgen, dass sie zu seinen Bedingungen erfolgt. Die Erfüllung dieser Bedingungen muss bewirken, dass das wiedervereinigte Deutschland das Gleichgewicht in Zentraleuropa nicht stört, dass es zwar seine nationalstaatliche Einheit (jedenfalls in gewissem Umfang) findet, aber zu schwach bleibt, um die Führungsrolle in Europa übernehmen zu können⁹⁴.

Le renoncement à l'armement nucléaire ainsi qu'aux territoires situés à l'est de la ligne Oder-Neiße doit donc venir compenser la force démographique et économique accrue que la réunification procurerait à la République fédérale.

À Rambouillet, Erhard propose à de Gaulle de prendre l'initiative de convoquer une conférence des quatre puissances et lui demande d'évoquer dans sa prochaine conférence de presse la question de la réunification. Le président français n'y est pas hostile mais expose clairement sa façon de voir les choses: la division allemande est un problème qui empêche que ne s'établisse la paix et des relations normales en Europe. Ce problème ne pourra pas être résolu par les deux superpuissances. Il ne pourra l'être que le jour où les voisins de l'Allemagne, à l'ouest et à l'est, accepteront la réunification. Pour y arriver, une évolution de l'Europe préparant les voies conduisant à un accord général est nécessaire. Cette évolution prendra du temps et l'entente d'une «Europe totale», de l'ouest à l'est, sera nécessairement soumise à des conditions telles que le règlement des frontières allemandes, la question de l'armement de l'Allemagne (autrement dit le renoncement à la MFL) sans laquelle les Soviétiques ne donneront jamais leur accord, et l'établissement d'une coopération entre tous les Européens, notamment dans le domaine économique. Dans une telle perspective, la France est bien placée pour jouer un rôle utile, car il n'y a ni ressentiment ni problème politique majeur entre elle, l'Union soviétique et les pays de l'Est européen⁹⁵. De Gaulle offre donc son appui à Erhard, mais à ses conditions. Erhard paraît accepter les vues gaulliennes. Mais, alors que le président français met l'accent sur la dimension paneuropéenne du processus devant mener à la réunification, le chancelier allemand insiste quant à lui sur la nécessité d'un dialogue des quatre puissances à ce sujet.

L'accord que Erhard et de Gaulle concluent à Rambouillet repose, par conséquent, sur un double malentendu. Le président français pense avoir rallié le partenaire d'outre-Rhin à sa conception d'un règlement d'ensemble paneuropéen⁹⁶. De son côté, le chancelier retient surtout le fait que le président français ait donné son accord pour »gemeinsam mit uns, Amerikanern und Briten weiter Schritte im Hinblick auf eine Deutschland-Initiative gegenüber der Sowjetunion zu erörtern«⁹⁷. Si la tactique allemande a changé,

⁹⁴ PAAA, B24, Bd. 567, Aufzeichnung betr. de Gaulle und die Wiedervereinigung Deutschlands, Paris, 10.06.1965.

⁹⁵ AN, 5AG1/162, Entretien de Gaulle-Erhard à Rambouillet le 19.01.1965 (après-midi et soir); AAPD, 1965 I, Dok. 22, p. 111–120 et Dok. 26, p. 140–142.

⁹⁶ DDF, 1965 I, Doc. 35, p. 84.

⁹⁷ PAAA, B150, Bd. 45, Carstens an alle Vertretungen betr. Gespräche de Gaulle-Erhard in Rambouillet am 19./20.01.1965, Bonn, 21.01.1965.

l'objectif, lui, est resté le même. Pour le gouvernement fédéral, l'essentiel demeure l'établissement d'une position commune des Occidentaux sur le problème allemand de façon à manifester l'unité de l'Occident à ce sujet. Il continue donc de donner la priorité à des initiatives (tripartites) pour un bénéfice immédiat ou à court terme contre une politique à plus long terme de rapprochement avec l'Est et de dialogue paneuropéen tel que l'envisage de Gaulle. Un ajournement des efforts et, par conséquent, des espoirs rapides de réunification, comme l'impliquent les conceptions gaulliennes, est encore rejeté par la majorité des chrétiens-démocrates⁹⁸.

Le 4 février 1965, conformément à l'accord qu'il a donné au chancelier à Rambouillet, le général de Gaulle développe longuement dans sa conférence de presse la façon dont il envisage une solution de la question allemande. Il y reprend les arguments qu'il a exposés quinze jours auparavant à Erhard. Puisque «le problème allemand est, par excellence, le problème européen»⁹⁹, il faut faire en sorte qu'une Allemagne réunifiée soit un élément de progrès et de paix qui ne pourront s'installer que par l'entente et l'action conjuguée des voisins de l'Allemagne. Pour ce faire, la Russie doit devenir plus démocratique et les États d'Europe de l'Est s'émanciper de sa tutelle. Il faut aussi que l'Allemagne accepte «que le règlement dont elle pourrait faire l'objet impliquerait nécessairement celui de ces frontières et celui de ses armements par accord avec tous ses voisins, ceux de l'Est et ceux de l'Ouest»¹⁰⁰. Au terme de ce processus, l'Europe, organisée tant dans le domaine économique que politique, pourra alors s'établir dans la concorde et dans la coopération de l'Atlantique à l'Oural et jouer, aux côtés de l'Amérique du Nord, le rôle mondial qui lui revient. Le processus sera long et complexe. Les États-Unis n'en seront pas exclus, mais ne joueront qu'un rôle secondaire, car le problème allemand ne «pourra être résolu que par l'Europe elle-même»¹⁰¹. Dans cette optique, la réunification allemande apparaît comme un vecteur de la politique européenne française, un instrument au service de la réalisation du dessein européen de De Gaulle et une étape indispensable pour la construction d'une Europe européenne, stabilisée et reposant sur un nouvel équilibre géopolitique¹⁰². Cette conférence de presse se démarque aussi de celle de juillet 1964, car de Gaulle s'abstient de toute critique à l'égard de la coopération franco-allemande.

À Bonn, on n'apprécie cependant que modérément les propos du président. Les diplomates allemands s'inquiètent que la responsabilité quadripartite

⁹⁸ AD/MAE, EU 1961–1970, s/s Statut de l'Allemagne, vol. 27, Margerie à MAE a/s entretiens de Rambouillet et question allemande, Bonn, 23 janvier 1965; vol. 68, Margerie à MAE a/s déclarations d'Erhard sur la réunification, Bonn, 27.01.1965.

⁹⁹ DE GAULLE, Discours et messages, vol. IV, p. 338.

¹⁰⁰ Ibid., p. 341.

¹⁰¹ Ibid., p. 342.

¹⁰² PAAA, B150, Bd. 46, Klaiber an das AA betr. französische Vorstellungen über die Wiedervereinigung, 5.02.1965.

semble indirectement remise en question et que les États-Unis se trouvent relégués à un rôle de second ordre. Hermann Meyer-Lindenberg constate à chaud que la conférence de presse trahit »in gewissem Umfang eine Rückkehr zur klassischen Vorstellung der französischen Sicherheitspolitik«¹⁰³ ainsi qu'une propension à faire de l'Allemagne un objet de la politique des autres puissances européennes. Bien qu'en désaccord avec les conceptions gaulliennes, le gouvernement fédéral décide de tirer tout le parti possible de la conférence de presse sur le plan intérieur. Pour des raisons électorales, il lui importe avant tout de démontrer qu'il n'est pas isolé dans ses efforts pour revendiquer l'unité allemande et que, même en l'absence de résultats concrets, le problème reste au premier plan des préoccupations des Alliés. Les représentants du gouvernement allemand affichent donc un optimisme délibéré mais largement de façade.

Bonn veut pousser l'avantage que lui a conféré le soutien français pour obtenir que le groupe des ambassadeurs se ressaisisse de la question allemande et réaffirme la responsabilité des quatre puissances dans son règlement¹⁰⁴. Afin de ménager les susceptibilités françaises et s'assurer qu'une éventuelle initiative recevrait le soutien de Paris, le président du groupe parlementaire CDU/CSU est envoyé en émissaire à Paris. De Gaulle confirme à Barzel qu'il est disposé à appuyer une telle démarche, mais qu'il ne voit guère en quoi elle pourrait contribuer à des progrès sur la voie de la réunification¹⁰⁵. Rusk accepte que le groupe des ambassadeurs se réunisse pour examiner quelles démarches pourraient être faites en direction de l'Union soviétique. Or, ce que les autorités fédérales attendent de ces échanges de vues est contraire à la voie tracée par de Gaulle à Rambouillet et dans sa conférence de presse. Une réaffirmation des droits et des obligations des puissances alliées, telle que la souhaite Bonn, va à l'encontre de l'eupérisation de la question allemande suggérée par le président français. Mais, pour Schröder, seul les quatre Grands ont leur mot à dire sur la réunification, laquelle doit se faire sur la base de l'autodétermination. Il est, de ce fait, hors de question de créer de nouveau »Mitbestimmungsrechte«¹⁰⁶ en donnant aux Européens de l'Est un droit de regard à ce sujet ou en leur accordant le droit de participer à la fixation ou à la garantie des frontières et à la définition du statut militaire de l'Allemagne¹⁰⁷. Au lieu de sortir la question allemande de la rivalité idéologique entre l'Est et l'Ouest, comme de Gaulle l'enjoignait, la démarche allemande revient à l'y

¹⁰³ PAAA, B150, Bd. 46, Aufzeichnung betr. Pressekonferenz General de Gaulle vom 4.02.1965, Bonn, 5.02.1965.

¹⁰⁴ PAAA, B150, Bd. 46, Carstens an Washington betr. weitere Behandlung der Deutschland-Frage, Bonn, 10.02.1965.

¹⁰⁵ AN, 5AG1/162, Audience accordée par le général de Gaulle à M. Barzel le 8.02.1965; AAPD, 1965 I, Dok. 62, p. 277-278.

¹⁰⁶ ACDP, VIII-001-1010/1, Protokoll der CDU/CSU-Fraktionssitzung am 4.05.1965.

¹⁰⁷ PAAA, B150, Bd. 47, Aufzeichnung betr. Stand der Deutschland-Frage, Bonn, 24.02.1965.

maintenir. Mais l'objectif d'une nouvelle déclaration tripartite est, selon le ministre allemand, précisément de contrer la nouvelle direction de la politique française et de parer à tout affaiblissement corollaire de la responsabilité quadripartite.

La réunion du groupe des ambassadeurs du 17 mars 1965 à Washington met en lumière les différences d'approche entre Paris et Bonn. Plutôt que de réfléchir aux modalités d'une démarche auprès des Soviets – c'est ce sur quoi de Gaulle a donné son accord à Rambouillet – la délégation allemande réclame une déclaration tripartite d'ordre général qui réaffirmerait les prérogatives quadripartites et le principe de l'autodétermination. Outre que Paris n'est pas favorable à une telle déclaration, la date proposée pour sa publication – le 8 mai – paraît fort mal choisie. Outre-Rhin, les réserves émises par le Quai d'Orsay accréditent l'idée que Paris entend mettre en œuvre »eine neue Politik mit der Sowjetunion auch der Deutschland-Frage«¹⁰⁸. L'Auswärtiges Amt est donc décidé à agir vite et soutient le projet de texte élaboré par les Américains. Le Quai d'Orsay est toutefois bien décidé à se laisser le temps d'examiner le projet américain.

Le 13 avril, Charles Lucet remet à Klaiber le texte d'une contre-proposition, qui a été, selon toute vraisemblance, corrigée par le général de Gaulle, et qui mentionne l'aspect européen de la question allemande et la coresponsabilité des voisins de l'Allemagne dans son règlement. Paris n'a pas abandonné ses préventions contre une énième déclaration tripartite sur la question allemande, mais, outre l'accord donné à Rambouillet, il s'agit de faire un pas envers Bonn: »uns zuliebe zögen sie [die Franzosen] eine möglichst kurze, orthodoxe, jedoch nicht frakassante Erklärung [...] in Erwägung«¹⁰⁹. Alors que la France vient juste de refuser d'assister à la conférence au sommet proposée par les Italiens pour y discuter d'une reprise de la coopération politique à six, le général de Gaulle a peut-être aussi l'intention de donner satisfaction à Erhard sur le sujet de la réunification et de lui donner un exutoire à ses projets frustrés d'union politique européenne.

Le texte français est plutôt bien accueilli à Bonn, où l'on juge qu'il prend mieux en compte les préoccupations allemandes, encore que la sobriété de sa formulation amoindrisse un peu son efficacité auprès de l'opinion publique¹¹⁰. À Paris, Lucet se montre ravi que le texte français ait été approuvé par les Allemands entièrement et sans modification¹¹¹. Français et Allemands se sont également entendus pour que la déclaration soit publiée le 1^{er} plutôt que le 8 mai. Les nuages qui avaient assombri les rapports bilatéraux depuis la conférence de presse de février 1965 semblent s'être dissipés.

¹⁰⁸ AAPD, 1965 I, Dok. 158, p. 643–644.

¹⁰⁹ PAAA, B150, Bd. 50, Klaiber an das AA betr. französischer Entwurf einer Deutschland-Erklärung, Paris, 13.04.1965.

¹¹⁰ PAAA, B150, Bd. 50, Ruete an Paris betr. Deutschland-Erklärung, 14.04.1965.

¹¹¹ PAAA, B150, Bd. 50, Klaiber an das AA betr. Deutschland-Erklärung, 14.04.1965.

L'embellie est de courte durée, car les réserves exprimées par plusieurs officiels allemands viennent remettre en question l'accord que le gouvernement français pensait avoir obtenu sur le texte de la déclaration. À Washington, l'ambassadeur allemand Knapstein laisse ainsi entendre que la délégation allemande pourrait proposer divers amendements¹¹². Les diplomates français sont d'autant plus exaspérés que Paris ne s'était rallié à la déclaration tripartite qu'avec «réticences»¹¹³ et qu'ils auraient préféré discuter d'éventuelles modifications d'abord à deux dans le cadre des consultations franco-allemandes. Ce revirement est en tout cas de nature à modifier la position de Paris à l'égard de la déclaration tripartite, et ce d'autant que le ministre des Affaires étrangères soviétique, Andreï Gromyko, doit effectuer une visite officielle en France.

Le groupe des ambassadeurs se réunit de nouveau le 24 avril pour discuter des divers projets de déclarations. Face aux demandes américaines et allemandes de modifications du texte de la déclaration et à la publication simultanée de commentaires dans la presse allemande, Maurice Couve de Murville laisse éclater sa colère devant ce qui lui semble un «procès d'intention»¹¹⁴. Le comportement de la délégation allemande laisse aussi accroître l'idée que Bonn cherche en définitive à mettre en cause la politique française. Les instructions envoyées à Alphand et à Seydoux sont donc sans équivoque: «Vous voudrez bien faire savoir à vos interlocuteurs que nous ne donnons pas notre accord à des demandes de modifications qui remettent en cause l'accord unanime obtenu. La question est donc à reprendre à son point de départ»¹¹⁵.

Pour la diplomatie française, la volte-face allemande démontre l'artificialité du rapprochement franco-allemand de Rambouillet, car Bonn, en se rangeant au côté des États-Unis dans l'affaire de la déclaration tripartite, a donné la preuve qu'elle n'a abandonné aucun de ses réflexes proaméricains¹¹⁶. De Gaulle a donc échoué dans sa tentative de rallier le gouvernement Erhard à sa politique et à ses convictions. Le traité de l'Élysée reste utile à la France, mais le président français abandonne peu à peu l'idée d'un couple franco-allemand comme force motrice de la réalisation de son dessein européen¹¹⁷. Son allocution du 27 avril 1965 prend acte de cet échec puisqu'il y expose les principes guidant la politique d'indépendance qui est désormais la sienne.

¹¹² AD/MAE, EU 1961–1970, s/s Statut de l'Allemagne, vol. 68, Toffin à Washington et Bonn, Paris, 16.04.1965.

¹¹³ AD/MAE, EU 1961–1970, s/s Statut de l'Allemagne, vol. 68, Seydoux à MAE a/s entretien avec Lahr, Bonn, 17.04.1965; AAPD, 1965 II, Dok. 166, p. 744.

¹¹⁴ AD/MAE, EU 1961–1970, s/s Statut de l'Allemagne, vol. 21, Puaux à Washington et Bonn, Paris, 27.04.1965.

¹¹⁵ AD/MAE, EU 1961–1970, s/s Statut de l'Allemagne, vol. 21, Lucet à Washington et Bonn a/s déclaration tripartite, Paris, 24.04.1965.

¹¹⁶ AAPD, 1965 II, Dok. 201, p. 806; AD/MAE, Pactes, carton n° 294, Seydoux à MAE a/s divergences franco-allemandes sur la déclaration tripartite, Bonn, 27.04.1965.

¹¹⁷ PAAA, B150, Bd. 51, Aufzeichnung betr. deutsch-französischer Vertrag, Paris, 21.05.1965.

Sans renier les liens transatlantiques ni accepter de troquer l'hégémonie d'une superpuissance contre une autre, il tend la main à l'Union soviétique pour »rétablir d'un bout à l'autre de notre continent un équilibre fondé sur l'entente et la coopération de tous les peuples qui y vivent«¹¹⁸.

Le revirement allemand révèle aussi le retour en grâce de Schröder auprès du chancelier¹¹⁹. Le ministre allemand ne cache pas à l'ambassadeur américain McGhee qu'il trouve l'attitude française dans l'affaire de la déclaration tripartite tout bonnement »inimaginable« et trouve »absurde« d'avoir à payer un prix pour obtenir la réunification¹²⁰. Quelques mois plus tard, Erhard ne laissera planer aucun doute dans la déclaration gouvernementale qu'il prononce après sa réélection en précisant que son gouvernement n'entend payer aucun prix politique en échange de la solution du problème allemand. En outre, l'insistance avec laquelle Bonn tient à souligner la responsabilité quadripartite – c'est l'objet principal des modifications demandées – montre la méfiance des autorités fédérales à l'égard de la politique gaullienne qui leur semble s'affranchir de la plateforme commune du traité de l'Élysée et de l'Alliance atlantique. La simultanéité – qui ne doit rien au hasard – entre l'affirmation de l'indépendance de la politique extérieure française et le rapprochement franco-soviétique nourrit les peurs allemandes. Après l'adoption par les Soviétiques du système français de télévision SECAM¹²¹, la visite de Gromyko à Paris démontre l'entente entre Paris et Moscou. Les autorités fédérales observent la convergence croissante entre les deux capitales, notamment au sujet du problème allemand. Cette convergence ravive d'anciennes craintes d'encerclement, aussi parce qu'elle s'opère dans une conjoncture défavorable aux intérêts allemands. Les États-Unis sont absorbés par la guerre du Viêtnam; la Grande-Bretagne semble prête à tous les compromis en faveur de la détente; l'Union soviétique a intérêt à abonder dans le sens d'un règlement européen de la question allemande qui renforcerait sa position dans le monde communiste. Beaucoup se demandent donc si la France ne serait »pas tentée d'accepter avec les Soviétiques une sorte d'entente sur les questions européennes dont l'Allemagne ferait les frais«¹²². Dans cette ambiance délétère, l'absence de démenti français au passage du communiqué franco-russe concernant le caractère définitif de la frontière Oder-Neiße, publié à l'issue de la visite à Paris de Gromyko, est autant l'expression de l'irritation française à l'égard du voisin d'outre-Rhin qu'un avertissement. Il n'en provoque pas

¹¹⁸ DE GAULLE, Discours et messages, vol. IV, p. 355.

¹¹⁹ AD/MAE, EU 1961–1970, s/s Statut de l'Allemagne, vol. 21, Seydoux à MAE a/s divergences franco-allemandes sur la déclaration tripartite, Bonn, 27.04.1965.

¹²⁰ AAPD, 1965 II, Dok. 197, p. 784.

¹²¹ Cf. Olivier CHANTRIAUX, SECAM, dossier pionnier de la coopération franco-russe, dans: VAÏSSE (dir.), De Gaulle et la Russie, p. 265–272.

¹²² AD/MAE, EU 1961–1970, s/s RFA, vol. 1573, Margerie à MAE, Bonn, 12.03.1965.

moins un »hysterisches Misstrauen«¹²³ qui est révélateur du malaise, pour ne pas dire de la méfiance, qui s'est installée entre Paris et Bonn: le premier n'est pas loin de croire en l'existence d'une cabale germano-américaine destinée à lui faire porter le chapeau de l'échec de la déclaration tripartite; le second s'imaginer en victime du rapprochement franco-soviétique.

Les Allemands doivent maintenant tâcher de débloquer les discussions du groupe des ambassadeurs, dont les travaux sont »au point mort«¹²⁴. Le 10 mai 1965, les ministres français, allemand et britannique ainsi que le secrétaire d'État américain se retrouvent à Londres. Les quatre hommes s'entendent sur le texte, légèrement modifié, d'une déclaration tripartite qui serait publiée lors du sommet de l'OTAN du 12 mai¹²⁵. Couve de Murville accepte les amendements que proposent ses interlocuteurs avec une facilité presque confondante. Schröder ne cache pas son plaisir à Dean Rusk ni sa satisfaction d'avoir fait échec à l'eupérisation du problème allemand voulue par le général de Gaulle¹²⁶. Mais si le gouvernement français donne son accord aux modifications proposées, c'est qu'il a, par ailleurs, obtenu le report de la publication de la déclaration du 8 au 12 mai, date symboliquement moins chargée. Cet ajournement lui permet de ménager l'Union soviétique.

L'affaire de la déclaration tripartite sonne le glas des initiatives du gouvernement Erhard en faveur de la réunification. Le temps des initiatives étant révolu, reste le maintien des positions juridiques, c'est-à-dire avant tout la responsabilité quadripartite pour le règlement du problème allemand¹²⁷. Le général de Gaulle, qui a suivi les péripéties de la déclaration tripartite au travers des notes de son conseiller diplomatique, commente devant le maire de Berlin-Ouest, Willy Brandt, »avec scepticisme et ironie«¹²⁸, les efforts du gouvernement Erhard. Cette entrevue, qui a lieu deux jours avant le sommet franco-allemand des 11 et 12 juin et trois mois avant les élections fédérales de septembre, montre aussi que le président commence à s'intéresser à l'éventualité d'une autre équipe dirigeante dont la politique orientale correspondrait plus à ses propres vues. S'il en était encore besoin, les entretiens franco-allemands de juin prouvent que ni Erhard ni Schröder ne sont prêts à le suivre sur la voie qu'il entend prendre.

¹²³ PAAA, B150, Bd. 51, Klaiber an das AA betr. Deutschland-Erklärung der drei Mächte, Paris, 30.04.1965.

¹²⁴ AN, 5AG1/248, Note hebdomadaire de Saint-Légier, Paris, 7.05.1965.

¹²⁵ AAPD, 1965 II, Dok. 202, p. 808-809; AD/MAE, Pactes, carton n° 294, Courcel à MAE a/s déclaration tripartite (texte), Londres, 11.05.1965.

¹²⁶ AAPD, 1965 II, Dok. 206, p. 822.

¹²⁷ PAAA, B150, Bd. 69, Aufzeichnung betr. Bemerkungen zur deutschen Außenpolitik, Bonn, 11.05.1965. Cf. EIBL, Politik der Bewegung, p. 293.

¹²⁸ CADN, Archives rapatriées de l'ambassade de France à Bonn, vol. 179, Entretien de Gaulle-Brandt, Berlin, 9.06.1965; AdSD, NL Bahr, Mappe 441, Vermerk über das Gespräch mit Präsident de Gaulle am 2.06.1965.

4.3 Des chemins séparés?

La conférence de presse que donne le général de Gaulle le 9 septembre 1965 démontre qu'il est bien décidé à poursuivre la mise en œuvre de sa politique orientale, sans le concours de la République fédérale si nécessaire¹²⁹. En privé, il constate l'impossibilité d'une position commune franco-allemande sur la question de la réunification: «L'Allemagne suit sa voie et ce n'est pas la nôtre. Elle cherche la réunification à tout prix et sans délai; elle ne l'aura pas tant que les Soviets tiendront debout. Elle est prête à reposer la question des frontières au-delà de l'Oder-Neiße: elle se heurtera à tout le monde. Elle veut avoir une participation atomique; finalement elle ne l'aura pas. Et elle aura irrité tout le monde avec ça. Nous ne pouvons pas l'accompagner dans cette série de provocations»¹³⁰. Dorénavant, à la déception se mêle aussi une sourde inquiétude.

La visite du Premier ministre polonais, Jozef Cyrankiewicz, en France en septembre 1965 puis celle de Maurice Couve de Murville à Moscou fin octobre-début novembre viennent compléter les nombreux échanges avec les pays du bloc communiste. À la tribune de l'Assemblée nationale, le ministre des Affaires étrangères annonce que la France entend multiplier les rapports politiques, économiques et culturels avec ces pays¹³¹. Dans les notes de l'Auswärtiges Amt, le terme de «neue Ostpolitik» est désormais utilisé pour qualifier le cours de la diplomatie française à l'Est.

Outre-Rhin, les élections de septembre 1965 confirment l'équipe dirigeante en place. Pas plus que de Gaulle, Erhard ou Schröder ne voient de possibilité de développer une Ostpolitik commune à moins, pour Bonn, de sacrifier certains intérêts nationaux essentiels¹³². La question agite néanmoins les cercles politiques lors de la constitution du nouveau gouvernement, comme le montre une note de Birrenbach:

Einer gemeinsamen deutsch-französischen Ostpolitik müsste also eine deutsch-französische Auseinandersetzung über die wichtigsten Elemente dieser Politik vorausgehen. Das ergibt sich aus der oben zitierten Erklärung des französischen Staatspräsidenten. Wer das jetzige Konzept der französischen Außenpolitik objektiv betrachtet, wird zweifeln müssen, ob Frankreich bereit ist, die vorstehend dargelegten Grundzüge seiner Ostpolitik entscheidend zu ändern. Da Frankreich für die Bundesrepublik Deutschland wichtigste Macht auf dem europäischen Kontinent ist, besteht eine eindeutige Notwendigkeit, sich

¹²⁹ DE GAULLE, Discours et messages, vol. IV, p. 385.

¹³⁰ PEYREFITTE, C'était de Gaulle, , vol. II, p. 303. Il tient des propos similaires à Alphand, AD/MAE, SG-EM, vol. 26, Note entretien avec de Gaulle, 9.11.1965.

¹³¹ AD/MAE, EU 1961-1970, s/s RFA, vol. 1606, Discours de Maurice Couve de Murville le 20.10.1965; PAAA, B24, Bd. 559, Aufzeichnung betr. Aspekte der französischen Außenpolitik nach der Rede Couve de Murville vom 10.10.1965, Paris, 4.11.1965.

¹³² ACDP, NL Schröder, I-483-018/2, Stellungnahme zum »Arbeitspapier zum Regierungsprogramm« vom 10.10.1965; Aufzeichnung betr. Frankreichs Haltung in der Deutschland-Frage, Bonn, 27.10.1965; BAK, NL Carstens, N1337, Bd. 638, Carstens an Erhard, 11.10.1965.

mit Frankreich über die hier erörterten Fragen über eine gemeinsame Ostpolitik auseinanderzusetzen. Dass diese nicht sein wird, ist nach Lage der Sache klar. Jedenfalls erscheint es zweifelhaft, dass eine schnelle Einigung zwischen der BRD und Frankreich in dieser Frage möglich ist, da es hier um außenpolitische Grundelemente der Politik der V. Republik überhaupt geht¹³³.

Le général de Gaulle, qui a été réélu à la Présidence de la République en décembre 1965, n'a rien abandonné de ses griefs à l'égard de Bonn. En février 1966, à la veille d'un nouveau sommet, il constate, dans un long exposé, la difficulté croissante qu'ont Français et Allemands à s'accorder dans la plupart des domaines, et l'inventaire des problèmes qu'il dresse n'est pas sans rappeler celui de juillet 1964, l'acrimonie en moins, mais la méfiance en plus. Surtout, il note que les Allemands, en entretenant leurs ambitions nucléaires, ne prennent pas le chemin de la réunification¹³⁴.

Outre la reprise des travaux des Six après la crise de la chaise vide, les rapports avec l'Est, et plus particulièrement le prochain voyage du président français en Union soviétique, figurent en place parmi les sujets que Erhard et Schröder comptent évoquer avec leurs interlocuteurs à Paris, les 7 et 8 février 1966. Si les Français s'attachent à rassurer la délégation allemande quant au contenu des conversations avec les Soviétiques, de Gaulle ne cache pas que ses convictions n'ont pas changé en ce qui concerne la façon dont pourra se réaliser la réunification¹³⁵. Le sommet franco-allemand ne permet donc pas de rapprocher les vues de Paris et de Bonn, mais il marque un certain réchauffement du climat des relations entre les deux capitales¹³⁶.

L'enlèvement de la politique de mouvement inaugurée par Schröder deux ans auparavant est l'une des raisons à cette légère amélioration. Les accords conclus par les Allemands avec Varsovie, Sofia et Budapest sont certes appliqués, mais de façon très restrictive et, depuis 1963, aucun accord nouveau n'a été conclu. Les négociations avec la Tchécoslovaquie sont dans l'impasse, et Moscou ne cesse de reporter le renouvellement de l'accord commercial germano-soviétique arrivé à échéance en janvier 1964. Dans les deux cas, les négociations achoppent sur l'inclusion de la «clause berlinoise»¹³⁷ dans les accords. La stagnation de la politique de mouvement tient en majeure partie au durcissement des pays de l'Est, qui ne s'explique pas seulement par les

¹³³ ACDP, NL Schröder, I-483-018/2, Stellungnahme von Kurt Birrenbach: Kritische Bemerkungen zum außenpolitischen Programm der CSU, Düsseldorf, 15.10.1965.

¹³⁴ DE GAULLE, Lettres, notes et carnets, vol. X, p. 246–249.

¹³⁵ AN, 5AG1/163, Entretien Pompidou-Westrick le 7.02.1966; AN, 5AG1/163, Entretien de Gaulle-Erhard le 7 février 1966 (matin); AAPD, 1966 I, Dok. 34, p. 145–158; AN, 5AG1/163, Entretien de Gaulle-Erhard le 8.02.1966; AAPD, 1966 I, Dok. 36, p. 171–178; AN, 5AG1/163, Séance plénière du 8.02.1966; AAPD, 1966 I, Dok. 38, p. 186–187.

¹³⁶ AD/MAE, EU 1961–1970, s/s RFA, vol. 1638, Alphan à ambassades, Paris, 9.02.1966; PAAA, B150, Bd. 69, Carstens an die Vertretungen betr. Konsultationsbesprechungen Bundeskanzler-de Gaulle, am 7./8.02.1966, Bonn, 9.02.1966.

¹³⁷ La clause berlinoise permettait au gouvernement fédéral de se présenter en tant que représentant des intérêts de la partie occidentale de l'ancienne capitale du Reich.

conditions préalables requises par Bonn (par exemple la clause berlinoise), mais aussi par l'état général des relations entre la RFA et le monde communiste et une certaine reprise en main par Moscou de ses satellites pour freiner leurs velléités de libéralisation et d'indépendance. La politique de mouvement paraît donc avoir atteint en 1966 une limite infranchissable, car elle ne peut surmonter la contradiction qu'il y a entre améliorer les relations entre Bonn et les capitales de l'Est, d'une part, et refuser d'assouplir la doctrine Hallstein, au risque de valoriser la RDA, d'autre part¹³⁸. Schröder avait cru pouvoir échapper à ce dilemme en renforçant les relations commerciales, techniques et culturelles plutôt que les relations politiques avec les pays de l'Est, sans y réussir toutefois. En outre, la diplomatie allemande est contrainte d'admettre que ses efforts pour relancer la question allemande resteront vains aussi longtemps que les divergences existant entre les alliés occidentaux – Français et Américains mais aussi Français et Allemands – sur les questions européennes et atlantiques n'auront pas été résolues¹³⁹.

C'est pour sortir de l'impasse dans laquelle se trouve sa politique de réunification que le gouvernement fédéral transmet, le 25 mars 1966, une «Friedensnote» aux pays du bloc communiste, aux membres de l'Alliance atlantique et à tous les pays représentés à la conférence sur le désarmement à Genève¹⁴⁰. La France n'a été ni consultée ni avertie de la préparation et de la publication de la note. La note de paix est le reflet autant de l'évolution qui se dessine à Bonn en matière de politique orientale que de ses limites. Elle se veut un geste destiné à lutter contre la consolidation du *statu quo* en Europe en redonnant «une certaine actualité au problème allemand»¹⁴¹, à apaiser les méfiances et inquiétudes suscitées dans les pays de l'Est par les revendications allemandes dans le domaine nucléaires et les controverses sur la ligne Oder-Neiße, et à donner une nouvelle impulsion aux rapports avec l'Europe orientale. Mais, Bonn est encore loin d'accepter une révision fondamentale de ses positions traditionnelles. Les Français manifestent un intérêt circonspect à l'égard de la note¹⁴², qui sans rien annoncer de révolutionnaire a au moins l'avantage de

¹³⁸ AD/MAE, EU 1961–1970, s/s RFA, vol. 1545, Note a/s des relations de la RFA avec les pays d'Europe orientale, Paris, 17.03.1966.

¹³⁹ PAAA, B150, Bd. 65, Aufzeichnung betr. Fortführung unserer Deutschland-Politik, Bonn, 2.12.1965.

¹⁴⁰ Sur l'élaboration de la note de paix, voir Rainer A. BLASIUS, Erwin Wickert und die Friedensnote der Bundesregierung vom 25. März 1966, dans: Vierteljahrshäfte für Zeitgeschichte 43 (1995), p. 539–553; Erwin WICKERT, Die glücklichen Augen. Geschichten aus meinem Leben, Stuttgart 2001, p. 214–219; Hans-Dietrich GENSCHER, Neue Ansätze in Gerhard Schröders Ostpolitik – die Friedensnote vom 25. März 1966, dans: Hermann KUNST (dir.), Dem Staate verpflichtet. Festgabe für Gerhard Schröder, Stuttgart 1980, p. 85–90.

¹⁴¹ AD/MAE, EU 1961–1970, s/s RFA, vol. 1535, Note a/s document allemand sur la sécurité et le désarmement, Paris, 16.03.1966.

¹⁴² AD/MAE, EU 1961–1970, s/s RFA, vol. 1536, Note a/s du document du gouvernement fédéral en date du 15.03.1966, Paris, 23.03.1966.

mentionner, pour la première fois, que le peuple allemand serait prêt à faire des sacrifices pour sa réunification.

La publication de la note se fait dans un contexte défavorable aux relations franco-allemandes. Celles-ci se sont à nouveau dégradées à la suite de l'annonce, le 7 mars 1966, du retrait des forces françaises de l'organisation militaire intégrée de l'Alliance atlantique. Celui-ci pose un problème strictement bilatéral lié au devenir des forces françaises en Allemagne (FFA). Le retrait de l'OTAN est cohérent avec les principes d'indépendance que de Gaulle a exposé un an plus tôt: elle suppose une politique étrangère décidée et conduite librement et une défense proprement nationale excluant toute intégration. En se détachant de l'OTAN, mais en restant dans l'Alliance atlantique, le président entend démontrer aux dirigeants soviétiques qu'il est un interlocuteur capable de faire entendre sa voix et celle de l'Europe. Mais, à quelques mois de son voyage à Moscou, l'initiative est de nature à nourrir les inquiétudes allemandes. En dépit de désaccords persistant sur les FFA, le général de Gaulle profite de la commémoration du cinquantième anniversaire de la bataille de Verdun pour invoquer «cette coopération directe et privilégiée»¹⁴³ entre la France et l'Allemagne, dont l'action commune est seule à même de restaurer l'unité perdue de l'Europe. Devant Klaiber, André François-Poncet qualifie ce discours de »letzte historische Geste«¹⁴⁴ à l'endroit de la République fédérale. À l'heure où le gouvernement fédéral est confronté à la désillusion grandissante de l'opinion publique allemande à l'égard d'une politique orientale jugée trop timorée, trop rigide et inefficace, au moment où il est soumis aux attaques des sociaux-démocrates et des libéraux qui prônent tous deux une Ostpolitik plus réaliste et plus flexible, l'offre gaullienne n'est pas dénuée d'intérêt. En acceptant de laisser à la France gaullienne le rôle de porte-parole de l'Europe auquel le général de Gaulle aspire, la RFA pourrait ainsi dissiper la méfiance que les pays de l'Est continuent de nourrir à son égard et »damit eine der Voraussetzungen für eine Wiedervereinigung Deutschlands [...] schaffen«¹⁴⁵.

Le voyage du président français à Moscou vient conforter cette analyse. À l'exception de l'excellente atmosphère, les entretiens franco-soviétiques s'achèvent sans avancée spectaculaire, du fait de la persistance de désaccords sur des sujets aussi fondamentaux que le problème allemand et la RDA. Dans ce contexte, un rapprochement avec Paris apparaît avantageux pour Bonn. Le général de Gaulle a donc réussi à démontrer à l'Allemagne, par le rapprochement franco-soviétique, la nécessité de la coopération franco-allemande. Cette inflexion de la diplomatie allemande a aussi des motifs plus pragmatiques. La sévère défaite que vient d'essuyer la CDU/CSU en Rhénanie-Westphalie a mis en exergue l'essoufflement préoccupant de la

¹⁴³ DE GAULLE, Discours et messages, vol. IV, p. 39.

¹⁴⁴ PAAA, B150, Bd. 77, Aufzeichnung betr. Appell de Gaulles an Deutschland und Warnungen François-Poncet, Bonn, 1.06.1966.

¹⁴⁵ Ibid.

locomotive électorale qu'était Erhard. Le chancelier a conscience qu'il joue son avenir politique et qu'il a besoin de redynamiser la politique orientale allemande, dont il est, avec Schröder, tenu responsable¹⁴⁶.

Lors du sommet franco-allemand des 21 et 22 juillet 1966, Erhard et Schröder proposent à de Gaulle et à Couve de Murville d'intensifier la coopération franco-allemande, notamment dans le domaine de la politique vis-à-vis des pays de l'Est. Il envisage même une »gemeinsame Ostpolitik«¹⁴⁷. Les Français ignorent superbement les ouvertures de la délégation allemande. La proposition allemande arrive en effet trop tard, car les nombreux voyages effectués par les officiels français et est-européens depuis 1964 ont démontré au général de Gaulle qu'il n'a pas besoin de l'Allemagne pour faire entendre sa voix et façonner la détente, même s'il sait que son grand dessein ne peut se réaliser sans la participation de Bonn. De plus, en donnant une satisfaction partielle tant au partenaire allemand (engagement en faveur de la réunification sur la base de l'autodétermination, mais refus de reconnaître la RDA) qu'au pays du bloc communiste (acceptation de la frontière Oder-Neiße comme définitive, nullité de l'accord de Munich, refus de l'accès allemand à l'arme nucléaire), la France s'est placée en position d'intermédiaire et de porte-parole, comme l'ambitionnait de Gaulle. La France peut se présenter à l'Est comme un garant contre le »revanchisme« allemand et, à Bonn, comme un garde-fou contre les revendications les plus excessives du camp communiste. Cette attitude est aussi cohérente avec la politique des mains libres. Tant qu'une politique commune, qu'elle soit franco-allemande et/ou européenne n'aura pu voir le jour, tant que les autres pays européens, l'Allemagne la première, ne seront pas disposés à appliquer les préceptes de la politique gaullienne, la France doit pouvoir conserver le libre exercice d'une politique conforme à ses intérêts, à ses ambitions ainsi qu'à celles qu'elle nourrit pour l'Europe¹⁴⁸. De Gaulle n'exclut pas que cela soit possible un jour. Tandis qu'il critique Bonn pour appliquer »non pas notre traité bilatéral, mais le préambule unilatéral qui en changeait le sens«¹⁴⁹, il laisse ouvert la possibilité d'une coopération franco-allemande plus étroite. L'idée d'une Ostpolitik commune, dont l'Auswärtiges Amt a commencé à explorer les possibilités juste avant la chute du gouvernement Erhard¹⁵⁰, ne sera pas perdue pour ses successeurs, qui, afin de pouvoir

¹⁴⁶ AD/MAE, Pactes, carton n° 298, Seydoux à MAE a/s entretiens franco-allemands du 21.07.1966, Bonn, 22.07.1966.

¹⁴⁷ OSTERHELD, Außenpolitik unter Bundeskanzler Erhard, p. 332; AN, 5AG1/163, Entretien de Gaulle-Erhard le 21.06.1966; AAPD, 1966 II, Dok. 229, p. 955-963; AN, 5AG1/163, Entretien Couve de Murville-Schröder le 21.07.1966, Paris, 30.07.1966; AAPD, 1966 II, Dok. 228, p. 953-954.

¹⁴⁸ PAAA, B21, Bd. 694, Aufzeichnung betr. französische Außenpolitik, Bonn, 25.10.1966.

¹⁴⁹ DE GAULLE, Discours et messages, vol. IV, p. 101-102.

¹⁵⁰ PAAA, B2, Bd. 132, Vermerk betr. Möglichkeiten der deutsch-französischen Zusammenarbeit, Bonn, 16.10.1966; BAK, NL Carstens, N1337, Bd. 640, Aufzeichnung betr. Möglichkeiten und Aussichten einer verstärkten Zusammenarbeit, Bonn, 7.11.1966;

la mettre en œuvre, feront de l'amélioration des relations avec Paris une condition préalable.

4.4 Conclusion

Les différences de réactions de Paris et de Bonn face à la détente Est-Ouest s'expliquent par la divergence des intérêts nationaux et par la marge de manœuvre internationale dont jouit chacun des deux pays, mais aussi par les méfiances qui subsistent de part et d'autre du Rhin. Les désaccords qui se manifestent entre les deux capitales ne sont du reste pas strictement bilatéraux; ils sont aussi le reflet et la conséquence des tensions franco-américaines sur le sujet. Les tensions franco-allemandes sur la question de la politique orientale et de la réunification allemande ne tiennent pas seulement au fond mais aussi à la méthode. S'il existe une certaine convergence franco-allemande pour estimer que la détente ne pourra réellement s'établir qu'une fois que les causes de tension auront disparu, Français et Allemands divergent quant à la tactique à suivre. Les autorités fédérales estiment qu'il faut d'abord commencer par s'attaquer aux problèmes périphériques ou secondaires, avant de se coller aux causes de tensions les plus importantes, telles que le problème allemand¹⁵¹. Pour le gouvernement français, il faut d'abord s'attaquer au problème central qu'est la réunification allemande, car c'est sa résolution qui conditionne le passage de la détente à l'entente puis à la coopération entre les deux parties de l'Europe. Certes, la France n'est »ni très ardente ni très pressée«¹⁵² de voir l'Allemagne réunifiée; mais il s'agit de laisser cet espoir aux Allemands. L'important est, pour Paris, de sortir le problème allemand de la contestation idéologique entre les deux Grands. La vision gaullienne de la réunification allemande présente cependant un défaut majeur pour la diplomatie fédérale, car une Allemagne réunifiée ne jouirait que d'un statut inférieur et serait cantonnée dans le rôle d'un partenaire junior de la France en Europe. On retrouve là le souci de l'égalité de droit (*Gleichberechtigung*) cher aux Allemands, qui ne peuvent accepter un quelconque statut discriminatoire¹⁵³. En outre, les Allemands redoutent que les efforts français pour se libérer des entraves supranationales de la CEE et de l'OTAN ne conduisent *in*

PAAA, B150, Bd. 89, Klaiber an das AA betr. Verstärkung der deutsch-französischen Zusammenarbeit – Möglichkeiten und Grenzen, Paris, 5.12.1966.

¹⁵¹ PAAA, B150, Bd. 14, Aufzeichnung betr. Zusammenstellung der Erklärung des französischen Außenminister während seiner Besprechungen in den USA am 7./8.10.1963 nebst Bewertung aus deutscher Sicht, Bonn, 14.10.1963.

¹⁵² AD/MAE, SG-EM, vol. 27, Entretiens de Gaulle-Brejnev/Kossyguine le 21.06.1966, Paris, 15.07.1966.

¹⁵³ PAAA, B150, Bd. 66, Aufzeichnung betr. Erörterung der Deutschlandkonzeption der französischen Regierung.

fine à désintégrer l'Europe et, en affaiblissant l'Occident, n'ouvrent une voie royale à une suprématie russe sur le continent européen¹⁵⁴.

De plus, contrairement à la France gaullienne qui dispose d'un concept à long terme visant à instaurer un (nouvel) ordre européen et mondial, la République fédérale n'a pas de projet politique cohérent. Ses démarches sont avant tout guidées par des considérations électorales et politiques à court terme, ce qui explique en partie l'échec de ses efforts de relance. Mais, pour Bonn, l'essentiel est de maintenir, par tous les moyens, la réunification allemande à l'ordre du jour des grandes négociations internationales et d'éviter l'impression que l'Occident s'arrange de la division allemande¹⁵⁵. Le gouvernement français critique volontiers le manque de cohérence de la politique allemande et orientale du gouvernement Erhard-Schröder. Il lui reproche surtout de sous-estimer systématiquement les possibilités qu'a la France d'œuvrer en faveur de la réunification et de la détente¹⁵⁶. Paris offre donc à Bonn un soutien circonspect et prudent aux efforts allemands de relance. L'Élysée et le Quai d'Orsay ne peuvent refuser un tel appui aux autorités fédérales, car c'est aussi un moyen de resserrer l'alliance franco-allemande au détriment des liens germano-américains, mais Paris n'est pas prêt à mettre en jeu tout son poids diplomatique et politique en faveur d'initiatives qu'il juge perdues d'avance.

La politique de mouvement initiée par Schröder devait permettre à l'Allemagne, soutenue par ses alliés occidentaux, de se présenter à Moscou comme un interlocuteur crédible, d'où le souci constant de respecter le principe de la responsabilité quadripartite et d'exclure toute initiative purement allemande¹⁵⁷. Si elle n'a pas eu le succès qu'en espérait le gouvernement Erhard, elle a néanmoins posé les bases de l'Ostpolitik de ses successeurs. La France, d'ailleurs, ne tient pas à saper les responsabilités quadripartites, comme l'en soupçonnent les dirigeants allemands. Elle a, au contraire, tout intérêt à leur maintien, car elles lui donnent un droit de codécision sur les questions allemandes, dont la réunification, et font partie de ses attributs de grande puissance. Cependant, l'Élysée n'entend nullement laisser la résolution de la question allemande du seul ressort des Grands, c'est-à-dire en priorité du condominium américano-soviétique.

En février 1963, Roland de Margerie prédisait que l'application de la coopération franco-allemande serait limitée, au moins dans son aspect politique, tant que les problèmes concernant la forme de l'Europe ne seraient pas réglés

¹⁵⁴ PAAA, B150, Bd. 55, Aufzeichnung betr. die deutsch-sowjetischen Annäherung, Paris, 25.11.1965.

¹⁵⁵ PAAA, B150, Bd. 44, Aufzeichnung betr. Erörterung der Deutschland-Frage, Bonn, 11.01.1965.

¹⁵⁶ AD/MAE, EU 1961-1970, s/s RFA, vol. 1604, Aumale à MAE, Bonn, 21.08.1964.

¹⁵⁷ AD/MAE, Pactes, carton n° 293, Margerie à MAE a/s les partis et la politique de détente, Bonn, 6.01.1964.

et il ajoutait que le traité de l'Élysée offrirait alors une possibilité pour discuter à deux des perspectives susceptibles de s'ouvrir en Europe centrale et de modifier les données du problème allemand¹⁵⁸. Il n'imaginait pas qu'il faudrait attendre la fin de l'année 1966 et l'arrivée d'un gouvernement de Grande Coalition CDU/CSU-SPD pour voir sa prédiction se réaliser.

¹⁵⁸ AD/MAE, EU 1961–1970, s/s RFA, vol. 1600, Note a/s Berlin, du problème allemand et des relations franco-allemandes, Bonn, 19.02.1963.